

FABULEUX TALMONT

MYTHES, MYSTÈRES, SACCAGES ET SORNETTES

N°3



VOYEZ CES PIERRES SUBLIMES...



ne sont pas toujours incultes.

Vandales. Peuplades germaniques établies au début de l'ère chrétienne au bord de la Mer Baltique, entre l'Oder et la Vistule. À l'époque des grandes invasions, aux Vème et VIème siècles, ils occuperont une partie de l'Espagne, puis l'Afrique du Nord. Leur domination prendra fin en 533 avec la prise de Carthage par Bélisaire, général de l'empereur Justinien Ier. Bien qu'ayant généralement respecté les institutions et les usages romains, ils doivent leur réputation de dévastateurs aux persécutions qu'ils infligèrent aux chrétiens orthodoxes: les Vandales, en effet, s'étaient convertis à l'arianisme qui niait la nature divine du Christ.



Vandalisme. le vandale serait donc, d'abord, dans le langage commun, celui qui hait en barbare les sciences et la civilisation et qui détruit les monuments des arts; celui qui détruit, mutilé les belles choses, les oeuvres d'art.etc...

Et le vandalisme, tout procédé destructif qui anéantit ce qui commandait le respect, par son âge, ses souvenirs et ses beautés.

Le mot vandalisme a été créé par l'abbé Grégoire, qui l'a employé pour la première fois dans un rapport qu'il fit à la Convention : «je créai le mot pour tuer la chose».

«Chaque époque ayant des méfaits de vandalisme à reprocher à sa devancière et ne se sentant pas elle-même la conscience bien nette, on est tombé d'accord qu'on rejeterait le tout sur les Vandales, qui ne réclameront pas» (De La Borde, Emaux, p 533, d'après Littré)

Dès le milieu du XIXème siècle, on qualifiera de vandalisme des attitudes ou des opinions. En 1850, le critique Otto Mündler s'offusque de voir la Grande Galerie du Louvre livrée plusieurs mois chaque année au Salon de peinture: «L'exposition annuelle (...) dans le local consacré aux chefs d'oeuvres des anciens maîtres est une mesure d'un vandalisme sans pareil».

Aujourd'hui, on étend les méfaits du vandalisme, du domaine intellectuel et artistique, aux choses de la vie sociale et économique, automobiles, mobilier urbain ou vitrines de magasin.

1890 - 16 Février. L'église Sainte-Radegonde de Talmont est classée «monument historique».

Même année. Un actif et jeune prêtre, l'abbé Firmin Seguin, est nommé curé de Talmont.

Il le restera jusqu'à sa retraite en 1950...

En ces dernières années du XIXème siècle, l'église, dans son aspect extérieur, n'a pas beaucoup changé depuis le début du XVIIIème, si l'on en juge par la description qu'en avait fait l'Ingénieur du Roi Claude Masse dans son «Mémoire abrégé de la ville de Talmont» en 1706 : « Elle (l'église) n'est pas autrement grande, mais solidement bâtie et voutée avec un chemin de ronde au sommet». Et pas beaucoup changé, sans doute, depuis la reconstruction de la façade Ouest au XVème siècle, après l'éboulement d'une partie de la nef.



Une aquarelle du peintre E. Bourdeau (1787-1851) datée de 1839, mais probablement un peu antérieure, en donne la plus ancienne vue connue. Suivront les trois dessins à la plume et lavis, extrêmement détaillés, de Louis Benjamin Auguin en 1840.

Peu de travaux, à cette époque, sont entrepris sur l'église. On se borne à assurer tant bien que mal le maintien hors - d'eau de l'édifice. En Juillet 1835, l'Agent des travaux d'art du département avait visité l'église et décidé des travaux à exécuter couverture de l'église, réparation de la toiture de la croisée du transept et au pilier Ouest, coût total 150 Francs-or, accordés par la Préfecture. Et à nouveau, en 1890, l'Architecte en chef Ballu signale l'état défectueux des toitures, en particulier celles de l'abside et de l'absidiole Sud. Travaux aussitôt effectués. En 1898, la foudre tombe sur l'église, réparation des dégâts : 185,30 Francs-or. Puis on reprend en sous - oeuvre les bases des façades Ouest et Nord avec des pierres de taille.

L'abside après les premières restaurations.
(photo datée : 22 Août 1903)

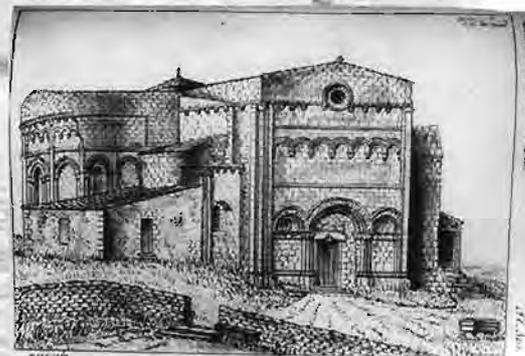


À l'intérieur, recrépissage des voûtes, et réparation de la tribune en bois accrochée à mi-hauteur sur le mur intérieur Ouest au-dessus du portail. On installe une girouette sur le pignon de la façade Ouest en remplacement d'une croix de fer. Un clocheton est bâti au sommet de l'escalier conduisant aux toits.

Aucun nouveau projet de restauration jusqu'en 1904.



État de l'église en 1840. Abside.



État de l'église en 1840. façade Nord, avec à gauche la sacristie.



État de l'église en 1840. Façade Ouest, avec le ballet.
dessins d'Auguin père.



Abside et absidiole Sud après les restaurations de 1904.
Le cercle indique le «petit tonnelet» à son emplacement d'origine.



Abside, absidiole Nord et façade Nord après les restaurations de 1904.



Façade du transept Sud après restauration en 1907.

Sous la direction de l'Inspecteur Général Magne et de l'Inspecteur Naud, Ballu engage alors les travaux de restauration de la façade, du transept Sud, de la façade Nord et de l'abside : remplacement de pierres rongées au parement de l'abside, à la corniche de l'abside Nord, aux voussures du portail Nord et au faux-tympan de l'arc aveugle de droite, ainsi que des colonnettes, claveaux et chapiteaux du porche.

À noter que par un louable souci de vérité scientifique des formes, les pierres resteront simplement épanelées, sans sculptures pastiches.

Ces travaux de restauration sont effectués après dégagement et réouverture du portail Nord, muré depuis le XV^{ème} siècle et ne laissant qu'une petite porte comme «entrée de service».

1905 . La loi de séparation de l'Église et de l'État enlève à la première la propriété de l'édifice, transférée à la commune. Avec toute sa hiérarchie et le très grand nombre de ses paroissiens, l'abbé Seguin considère ce transfert comme une intolérable spoliation. Et l'animosité du curé à l'égard de certaines initiatives «administratives» concernant l'église ou son mobilier ne cessera pas. Écho pittoresque et littéraire de cette persistante et sainte colère avec l'apostrophe de la «vieille bonne du curé» dans le roman de Trilby «Monique poupée française» (1) :

«C'est qu'il en sait M. le Curé, et que personne sur cette question là ne peut lui en remontrer. Il aime son église, il l'a déjà défendue contre des gens qui voulaient l'abimer et il la défendra encore. Une église, c'est pas un joujou avec lequel des messieurs qu'on appelle des architectes doivent s'amuser».

En effet, Messieurs les Architectes vont maintenant intervenir, avec assurément les meilleures intentions du monde, mais trop souvent selon des parti pris théoriques aux conséquences fâcheuses.

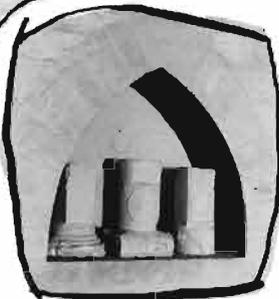
1907 . Le 12 Mai débutèrent d'importants travaux à l'intérieur de l'édifice. L'ancien dallage, très usé, fut entièrement déposé. Au fond du transept Sud, le long du mur, sous la niche, des dalles conservaient les traces illisibles d'inscriptions funéraires, et des squelettes en plus ou moins bon état furent exhumés : ceux des notables privilégiés par une sépulture dans l'église, tradition

(1) T. Trilby. Monique poupée française. Flammarion. 1926.



qui perdura jusqu'à la fin du XVIIIème siècle comme en témoignent les registres paroissiaux des décès. Premier saccage archéologique, aucun examen ne fut fait de ces restes. Un nouveau dallage de pierres de Crazannes fut posé après nivellement du sol.

Le tombeau dans le mur



Reconstitution du tombeau
dans le mur

Lorsque les membres de la Société Archéologique de Saintes visitèrent l'église en 1891, ils purent voir dans le transept Sud «sous un arceau pratiqué dans l'épaisseur du mur comme l'enfeu d'un tombeau, trois fûts de colonnes de différents ordres (...)». « On croirait y voir l'ornement énigmatique d'un tombeau », comme l'écrivait le secrétaire de la Société, Eutrope Jouan. L'un des fûts de colonnes, en position inversée, portait inscrit sur son chapiteau la date de 1734. Or, à cette date, d'après les registres paroissiaux, trois défunts ont été inhumés dans l'église : le 19 Août Marie Marchay, épouse Giraudeau (capitaine de navire), 36 ans; le 21 Octobre, Simon Lacombe, marinier, 27 ans; le 12 Décembre, Joseph Villain, 77 ans, inhumé en présence d'Étienne Menil, curé de Meschers, Guillotein, curé de Barzan et Meniel, curé de Talmont. La présence des trois prêtres laisse

penser que J. Villain était un notable talmonais et que c'est à lui que fut dédié ce tombeau mural.

Les trois fûts de colonnes, utilisés ensuite dans l'église à divers usages, ayant échappé (par miracle!) aux successifs «nettoyages» de l'église, ont été replacés dans la niche en 2000.

L'architecte procéda également au débadigeonnage des murs et des voûtes. Ainsi disparut le dernier vestige du décor peint de l'église, sur les murs du choeur : un semis d'étoiles d'or sur fond bleu, symbole du séjour céleste des bienheureux.

• Fresques et décors peints?

il est très vraisemblable qu'à l'origine, les éléments architecturaux intérieurs de l'église aient été revêtus d'un décor peint «à fresque» comme il était d'usage à l'époque romane; un des exemples proches parmi les plus prestigieux étant l'église de Saint-Savin-sur-Gartempe en Poitou avec ses fresques célèbres et ses colonnes peintes à l'imitation du marbre précieux. À Talmont, minuscule témoin, peut-être, ce dépôt noirâtre cristallisé dans un creux de sculpture, sur cette pierre d'angle de chapiteau découverte enfouie à l'entrée de la ville en 1971 à l'occasion de travaux de terrassements (*): peinture bleue à base cuivreuse chimiquement dégradée au cours des temps. Un nettoyage trop énergique de l'objet a ultérieurement détruit ce fragile indice ...

(*) voir article paru dans «Fabuleux Talmont n°2» «Dans les décombres de l'église».



Les joints de ciment gris...

Les murs, colonnes et sculptures intérieures ainsi débarrassées de leur enduit ancien à la chaux, on garnit les joints de la maçonnerie décapée avec du ciment gris foncé... La voûte du bras Sud du transept présentait une fissure très importante amenant des infiltrations, elle fut refaite en moellons.

Le mur extérieur de ce bras du transept méritait aussi réfection. On en refit le parement avec de petites dalles de pierre de taille. L'édicule à usage de sacristie, construit vers 1840, à la demande de l'abbé Mauvillain, contre l'absidiole Nord fut détruit (la sacristie sera transférée dans l'absidiole Sud, jusque là baptistère) et l'absidiole nord entièrement restaurée et couverte d'un lourd toit en dalles de pierre sans aucune justification historique. Les modillons à la base du toit, disparus, furent remplacés par des blocs de pierre simplement épanelés. La fenêtre Nord de

l'absidiole fut rétablie à son emplacement primitif indiqué par l'amorce d'un arc, et une autre percée vers l'est. On refit également le parement extérieur de l'absidiole Sud. On remit enfin en place les colonnes de l'arcature au deuxième niveau de la façade Nord, celles de l'arcature supérieure de l'absidie sur les travées Est et Sud-Est, et la colonne qui manquait à gauche de la baie centrale de l'absidie.

Durant plus d'un quart de siècle, il n'y aura pas de nouveaux travaux à l'église.

1936 - 1939 . Jusqu'alors on avait, généralement, consolidé, réparé, nettoyé, remis en place des éléments architecturaux perdus. On va maintenant reconstituer et reconstruire... ce qui n'avait sans doute jamais existé qu'à l'état (peut-être) d'intention ou de projet.

Durant trois ans, l'architecte Texier va diriger une nouvelle et importante campagne de travaux.

Au transept, les maçonneries qui supportent la charpente sont reprises en sous-oeuvre. Les modillons disparus, dégradés, et ceux laissés épanelés en 1907 seront sculptés, d'après des modèles empruntés généralement (et arbitrairement) à Aulnay-de-Saintonge, si bien que, pratiquement, presque tous sont maintenant «neufs»... et fort admirés et photographiés.

Prosper Mérimé écrivait à ses architectes des Monuments Historiques :

« Nous ne savons rien, ou presque rien des idées que les architectes ou les moines du XII^e siècle attachaient au choix de telle ou telle composition, et nous serions très exposés à commettre des excès en prenant au hasard dans une église un sujet pour le transporter dans une autre ».

À bon entendeur...



Croisée des transept et chœur avant les travaux de 1907. Au sol, les stalles. Autour de l'autel, le mur du chœur est peint en bleu avec étoiles d'or. Le plafond en planches de châtaignier restera en place jusqu'à la construction de la coupole en 1936-39.

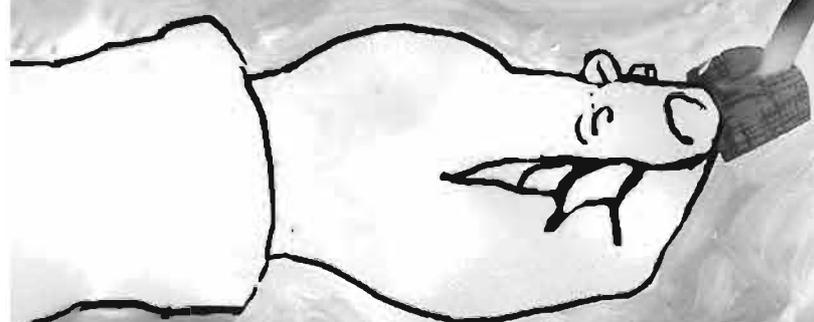


**DE L'ÉGLISE DU XII^{ème}
À CELLE
DESTRUCTIIONS..**



1970

1906



1970



**COLONNETTES
1970**

1970



SIÈCLE

DU XXème

- RECONSTRUCTIONS

COUPOLE ET CLOCHER
1937

1970

1907
MODILLONS

CE QUI SUBSISTE
DU XIème SIECLE

COLONNETTES
1904

SCULPTURES
PORTAIL 1904
1952

1907-1970

MODILLONS
1907

1970

Mais le grand oeuvre, ce sera la coupole à la croisée du transept. Cette coupole, a-t-elle jamais été construite? Si l'on en juge par une certaine discordance architecturale dans les piliers qui auraient dû la soutenir, les architectes du XII^{ème} siècle auraient hésité sur le parti à adopter. Le chanoine Tonnellier remarque (1) «que les piles liées à la nef sont plus fortes que les piles liées au choeur. Les premières comportent une colonne de plus au centre du groupe dont le chapiteau, béant, ne supporte rien. Il avait cependant été prévu pour supporter quelque chose. Il paraît donc évident que quelque autre mode de voûtement ait été envisagé ou que la forme de la coupole ait été modifiée».

Quoiqu'il en soit, coupole détruite ou jamais construite, en 1937, quand débutent les travaux, son emplacement est clos par un très ancien plafond circulaire en châtaignier, maintenant en très mauvais état. De l'architecture d'origine ne subsistent que les pendentifs. À l'extérieur, l'emplacement est couvert par une construction circulaire basse coiffée d'un toit conique de très faible pente, si bien que du sol, l'ensemble est peu visible.

Restituer une coupole à la croisée du transept est évidemment une idée séduisante. Mais aucune étude d'archives ne semble avoir été faite avant d'entreprendre en Août 1937 ce travail de reconstruction, en particulier en ce qui concerne la couverture qui aurait protégé cette hypothétique coupole.

Texier va édifier, au dessus de la coupole une souche de clocher carrée en maçonnerie dont il faudra ensuite patiner la pierre trop blanche. Les seules justifications de cette construction très voyante (et très critiquée à l'époque) seront (dans le rapport de Texier en 1937) une référence à la gravure fantaisiste de Chastillon (vers 1605) où figure, à un emplacement incongru, une petite «église» avec un clocher très pointu(!), et la découverte au cours d'un sondage de



(1) Talmont-sur-Gironde-Delavaud, Saintes, 1976.

débris d'ardoise dans les décombres garnissant les reins de voûtes...

La campagne de travaux s'achèvera en 1938-39 par la sculpture, sans modèle préalable, des chapiteaux de part et d'autre du portail Nord restés jusque là simplement épanelés, ainsi que celle de certains personnages des archivoltes. De 1953 à 1956, sous la direction de l'architecte Jouve, outre un léger remaniement de la toiture sur le bras Nord du transept, on reprendra entièrement les sculptures du portail Nord : l'archivolte du premier intrados, une partie de la frise décorée de personnages tirant un fauve, le claveau central, la frise entre le premier et le deuxième intrados, le chapiteau le plus proche de l'entrée à droite, tout ceci selon les modèles authentiques subsistant; et le personnage dans un tympan de l'arc aveugle de droite, totalement inventé pour faire pendant à celui de gauche.

1970.

Une église devenue architecturalement correcte...

C'est selon les principes définis par la «2^{ème} loi de programme relative à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites, dite «Loi Malraux» (28/12/1967) que fut entreprise une restauration intégrale des deux églises-vedettes de la région, Thaims et Talmont, par l'Architecte en chef des Monuments Historiques Mastorakis. On en trouvera le détail dans la revue Les Monuments Historiques de la France, 2 - 1974.

Pour Sainte-Radegonde-de-Talmont, le programme comportait un certain nombre de travaux de consolidation et de restaurations partielles. Les maçonneries furent consolidées par injections, fichage et rejointements, les pierres de parement des anciennes restaurations vieilles et patinées, les pierres salpêtreuses remplacées par des neuves, mais taraudées pour imiter l'usure du temps (sic).

L'arcature supérieure de l'abside sera restituée sur les travées Nord-Est. Pour l'absidiole Nord : vieillissement du parement et surtout remplacement de la couverture en dalles de pierre mise en place en 1907 par de la tuile-canal, réfection des fenêtres. Réfection des modillons : pratiquement, ils sont maintenant presque tous neufs; certains modillons authentiques de l'abside, côté Sud, en particulier celui du tonnelet (que l'on se plaisait à considérer comme l'expression d'une revendication des maçons médiévaux!) ont même été démontés. La copie du tonnelet d'origine se trouve maintenant sur le côté Nord ...

Tout ceci apparaît - sauf que l'on pourrait tenir pour des «points de détail» le traitement des modillons, les taraudages de vieillissement - justifiable. Doit-on en dire autant du grand'oeuvre, la réfection (sic) des toitures «qui a permis de les remettre à leur ancien niveau et à leur pente originelle (enfin... considérés comme...). En clair, et en dehors de toute langue de bois architecturale, cela signifie destruction totale des vestiges du chemin de ronde qui couronnait l'édifice depuis une date indéterminée mais évidemment médiévale (acquisition de la seigneurie par Edouard I d'Angleterre? Guerre de Cent-Ans?); vestiges demeurés particulièrement importants sur l'abside à laquelle ils donnaient son aspect caractéristique.

Fallait-il vraiment détruire, pour la satisfaction d'une reconstitution «intellectuelle», ce témoignage de l'histoire militaire de l'église, une fortification vieille de six ou sept siècles et encore suffisamment importante et intacte au XVIII^{ème} siècle pour que Masse en fasse mention dans son Mémoire proposant la mise en état opérationnelle des défenses de Talmont. Incidemment, la nouvelle toiture, dégageant la souche de clocher, rend encore plus visible cette lourde construction.

Il est vrai que si beaucoup d'amateurs restaient sensibles à ce «visage» si particulier de l'église, il y avait eu aussi des détracteurs obstinés, et tout particulièrement le chanoine Tonnellier (2) qui ne

pouvait admettre «un surhaussement disgracieux qui avait transformé la couverture de l'abside en toit à double pente. Ce lourd appendice était assez fâcheux pour le couronnement de l'édifice dont il déséquilibrait au reste les proportions».

Et le chanoine d'ironiser sur ce fronton «qui coiffait l'église d'un ridicule bonnet de police». Coiffure que d'autres préféraient comparer à une mitre d'évêque!

Débat récurrent depuis, disons Viollet-Le-Duc, entre partisans d'un retour vers un passé idéal (ou idéalisé...) des édifices historiques et ceux du maintien des traces laissées par le «passage des siècles».

La destruction des vestiges du chemin de ronde s'effectua sans grands scrupules historiques. L'architecte, alors qu'on s'inquiétait de savoir si des relevés avaient été effectués et si des éléments anciens incorporés dans la maçonnerie, provenant par exemple de la ville romaine du Fâ, avaient été découverts (3), aurait répondu: «Nous ne sommes pas des archéologues». Il ne sera donc plus possible d'espérer connaître les circonstances des transformations de cette église qui en avaient fait aussi une forteresse.

L'église de Talmont est ainsi désormais, conforme au modèle architectural théorique décrété pour les églises romanes de Saintonge; enfin débarrassée des constructions ajoutées au cours des siècles par les hommes qui vécurent son histoire.

Il est évidemment tout à fait admissible de trouver harmonieuse cette église toute neuve. Mais on lui a arraché son passé et ce passé, les visiteurs n'en ressentiront jamais plus le souffle...même s'il lisent les brochures vulgarisatrices!

(2) Alors spécialiste reconnu par ses ouvrages «Les belles églises de Saintonge» publiés chez Delavaud à Saintes. Le chanoine Tonnellier avait été curé de Thaims.

(3) Assez curieusement, un dispositif de chenaux en pierre avec gargouilles ayant été découvert sur les croisillons du transept - dispositif destiné sans doute à l'évacuation des eaux de pluie sur le chemin de ronde - on installa sur les deux bras du transept des gargouilles inutiles sous la nouvelle toiture et donc purement décoratives.



L'auteur de «Talmont et merveilles sur la Gironde» déplore «le passage iconoclaste des architectes restaurateurs successifs, disciples attardés de Viollet-Le-Duc et peu respectueux des traces laissées par les rumeurs des âges, chères à André Malraux (sic)». Iconoclastes, c'est une litote. L'iconoclaste, au sens propre, détruit, le plus souvent pour des raisons politiques ou religieuses, les images, statues ou peintures.

L'église de Talmont a subi «la mise en oeuvre» d'un procédé destructif qui anéantit « ce qui commandait le respect par son âge, ses souvenirs et ses beautés». Définition, succincte, et usuelle, du vandalisme.

PAR BÉNÉFICE D'INVENTAIRE

(c'est à dire: si l'on y trouve son compte*)



INVENTAIRE

*des biens dépendant de la Fabrique paroissiale
de l'église de Talmont*
dressé en exécution de l'article 3 de la Loi
du 9 décembre 1905.

«L'an 1906, le sept Mars à une heure du soir. En présence de M. Seguin, desservant de la paroisse de Talmont, et en l'absence de Monsieur Mauvillain Président du Bureau des Marguilliers qui ne comparait pas bien qu'il ait été dûment convoqué ainsi qu'il résulte du procès-verbal de notification en date du 1er Mars (...). Nous soussigné Darbord Percepteur de Cozes, Agent auxiliaire des Domaines dûment commissionné et assermenté, spécialement délégué par le Directeur des Domaines à La Rochelle. Avons procédé, ainsi qu'il suit, à l'inventaire descriptif et estimatif des biens de toute nature détenus par la Fabrique paroissiale de l'église de Talmont».

* Littré : «...et qui croyait en Dieu
pour user de ce mot
par bénéfice d'inventaire»

(La Fontaine, fable IV.19)

CHAPITRE II. — Biens de l'État, des Départements et des Communes

dont l'» *Fabrique talmontaise* n'a que la jouissance.



«Avant de laisser commencer les opérations. Monsieur le desservant nous a requis d'insérer textuellement la protestation suivante:

«L'inventaire que vous allez faire, Monsieur, est une vexation pour les citoyens catholiques français qui auraient droit d'être traités autrement que des îlotes dans leur propre pays, c'est une vexation à quelque chose de plus grave encore, peut-être le prélude à une spoliation prochaine. Pour accomplir cette mesure, on est prêt à user même des dernières violences. Représentant de l'Église et de la Fabrique de Talmont, je cède donc mais devant la force seulement en faisant toutes les réserves nécessaires quant aux conséquences que ces inventaires pourraient avoir par rapport aux biens dont la fabrique a la garde et aux dons faits par les particuliers qui revendiquent eux-même tous leurs droits. J'adhère d'avance aux décisions du Souverain Pontife touchant la dévolution qu'on prétend préparer. Je me soumetts devant la force brutale mais j'en appelle à la Force morale, à la Justice supérieure qui finissent toujours par triompher. Dans ces conditions je ne puis assister à l'inventaire de nos biens par l'agent de l'État séparé, qu'en témoin passif et indigné».

F. Seguin

Curé de Talmont.

Il n'y a pas lieu de s'engager ici dans les péripéties sociales et politiques de cette séparation de l'Église et de l'État, il y a plus d'un siècle...Mais, à l'échelle du microcosme talmonais, «l'Inventaire» est le document qui donne avec une très grande fiabilité l'état mobilier de l'église Sainte-Radegonde au début du XXème siècle. L'ingénieur du Roi, Claude Masse, dans son Mémoire sur Talmont de 1706, notait que «les paroissiens étant presque tous pauvres, aussi l'église est elle bien mal ornée». Deux siècles plus tard, exceptés quelques dons de notables, le décor gardait la pauvreté naïve et touchante d'une église de campagne. En 1891, E. Jouan ne trouvait à signaler, à la sacristie, que «des chandeliers style Louis XIII, des croix de procession et deux encensoirs fort anciens».

L'Inventaire débute par la «Liste descriptive des objets encastrés ou scellés dans les murs qu'il y a lieu de considérer comme accessoires de l'immeuble et dont l'estimation n'a pas été faite».



- La tribune au-dessus de la porte Ouest de l'église.
- La chaire à prêcher.
- Le Maître - Autel en bois avec devant-d'autel broderie de perles.
- Deux crédences en bois devant le sanctuaire.
- Un bénitier en pierre (il peut s'agir soit du bénitier actuellement situé au portail Nord, soit de la cuve baptismale, laquelle, en 1906 était encore installée dans l'absidiole Sud).

Objets mobiliers (avec estimations)

dans la nef principale :

- 25 bancs à 3 dont plusieurs en très mauvais état, et 50 chaises en bois blanc, le tout évalué à 100 F.
- 1 confessionnal (30 Francs).
- 1 harmonium, un seul jeu, très vieux (30 Francs).
- 1 lustre en verroterie, 10 lumières (revendiqué par Mr Lamothe (10 F) et une lampe sanctuaire 6 bougies (5 F).
- 1 statue de St Antoine de Padoue en plâtre (25 F) et 1 statue de St Joseph en plâtre colorié (30 F), revendiquées par deux dames de Talmont.
- 2 petits bancs pour les enfants (2 F).
- 1 chemin de croix, gravures encadrées (10 F).
- 1 corbillard civière (5 F).

Dans le sanctuaire :

- 1 fauteuil bois avec prie-Dieu pour le célébrant (10 F).
- 1 banc pour les enfants de chœur (2 F).
- 6 chandeliers en bois peint avec leurs torches (12 F).
- 1 tapis passepiéd (usé) (2 F).

Dans la chapelle dite de la Vierge :

- 1 autel en bois peint, en mauvais état (10 F).
- 4 vases avec bouquets artificiels (2 F).



Avant 1907. Les stalles, le «Christ admirable», la chaire, le chemin de croix, l'iconostase (barrière), l'autel.



Après 1907 et la destruction des stalles. Apparaissant devant l'autel, le lustre à pampilles. La vue est prise depuis la tribune.



Le maître - autel.

Dans la sacristie (elle était alors dans un bâtiment extérieur, contre l'absidiole Nord qui fut démoli en 1907) :

- Divers meubles, armoires, placards, tables, prie-Dieu, escabeau, le tout pour 71 F.
- 7 chandeliers cuivre dont deux avec torches (20 F).
- 1 calice argent (25F), 1 ciboire argent avec voile (20 F), 1 ostensor cuivre argenté (20F).
- 2 encensoirs cuivre argenté avec leur musette (10 F).
- 1 thabor cuivre doré (10 F), 1 thabor buis garni drap doré (2 F).
- 2 canons d'autel dont un en carton (3 F).
- 2 croix de procession avec hampes en bois (10 F).
- 2 lanternes de procession en fer blanc (2 F).
- 2 candélabres en cuivre dotés de 5 lumières (revendiqués par Mme Lamothe) (10 F).
- 4 bouquets d'autel fleurs dorées (4 F).
- 2 paires burettes en verre avec plateau (2 F).
- 1 petite sonnette (0,50 F).
- 2 chappes blanches (30 F), une chappe noire en velours (20 F).
- 1 ornement noir en tapisserie, revendiqué par Mme Lamothe (25 F).
- 2 ornements complets noirs (dont un très vieux) (25 F).
- 2 ornements drap d'or ordinaire (40F).
- 2 ornements violets (dont un usé) (20F).
- 1 ornement vert (15 F), 1 ornement blanc (usé) (10 F).
- 2 ornements blancs (revendiqués par Mme Lamothe) (50 F).
- 2 ornements rouges (25 F).
- Vêtements sacerdotaux et linges d'autel
(6 étoles pastorales, 4 aubes garniture broderie, 3 surplis, 20 annuels, 50 purificatoires, 25 manulinges, 12 nappes d'autel, 5 tours d'autel garnis broderie, 2 paires de nappes de communion (dont une très usée), pour un total de 79 F.
- 6 soutanes rouges d'enfants de choeur avec surplis (15 F).
- 6 soutanes noires idem (15 F).
- 1 drap mortuaire en velours (25 F).
- 1 tenture pour enterrement (10 F).
- 1 dai (sic) avec la garniture (10 F).
- 1 bannière en soie, sujet la Vierge (15 F).
- 2 missels (10 F), 1 missel pour les morts (2 F).



Bannière et croix de procession
(à la procession de l'Assomption, 15 Août 1895)
Photo Société de Botanique de la Rochelle.



- 1 porte missel en bois (1 F).
- 2 tapis passepiéd, 5m de long ensemble (5 F).

Dans le clocher :

- 1 cloche de 0,65 centimètres (sic, pour mètres) en son plus grand diamètre (150 F).

La présente estimation a été faite par nous seul, Monsieur le desservant s'étant refusé à fournir aucun avis à ce sujet.

La valeur totale des biens de la fabrique de l'église de Talmont a été ainsi estimée à 1 098,50 Francs.

Absents de l'Inventaire.

- On aura remarqué, en début d'inventaire, l'incertitude sur le «bénitier».
- Il n'est pas fait mention des trois fûts de colonnes placés dans la niche du mur du transept Sud, encore signalés en 1891 par la Société d'Archéologie de Saintes. Étaient-ils déjà déplacés en 1906 ou ont-ils été considérés comme des débris sans intérêt?
- La frégate ex-voto n'est pas mentionnée, mais on a la quasi certitude qu'elle a été donnée à la paroisse après 1906.
- l'absence de mention pour le Christ en croix est surprenante. Pudeur d'avoir à évaluer un tel symbole?

Mais aujourd'hui, qu'en reste-t-il de ces objets dont la Fabrique, de par la Loi, gardait la jouissance?

PAR PERTES ET SACCAGES

Les bancs à 3, qui constituaient en fait les stalles du chœur, occupées par les notabilités, ont été supprimés dès 1907, lors de la première restauration de l'église.

- La tribune a été détruite entre 1932 et 1934 lors du mandat municipal de Félix Clanet, après une violente controverse avec le curé Seguin qui



protestait contre la démolition et la vente de cette installation. La tribune était sans doute en mauvais état, peut-être dangereuse et devenue obsolète par défaut de choristes!

- Le confessionnal, qui était situé à droite de l'entrée par le portail Nord a dû disparaître vers la même date et sans doute dans les mêmes conditions...
- Les statues, Saint Antoine et Saint Joseph. Après leur don par les paroissiens à la fin du XIXème siècle, elles avaient été placées sur des supports accrochés aux piles Sud de la croisée du transept, Saint Antoine sur la pile Nord-Ouest, Saint Joseph sur la pile Sud-Ouest. Les deux saints ont été déposés dans les années 30, Saint Antoine peut-être rendu aux donatrices (?), Saint Joseph occupant au fil des années des places diverses dans le bras Sud du transept. Lors de la restauration de 1970, il sera badigeonné de blanc (comme la Jeanne d'Arc installée après 1918) pour ne pas déparer la pureté romane retrouvée de l'église. Les tribulations de Saint Joseph et de Jeanne d'Arc leur seront fatales. Plus ou moins cassés, ils seront un temps relégués au fond de l'absidiole Sud avant de finir à la décharge.



À gauche, Saint Antoine sur la pile Nord-Ouest du transept. (Le crucifix est sur la pile Nord-Est).



Saint-Joseph, l'enfant Jésus et Jeanne d'Arc au purgatoire...

- **Le chemin de croix** était une suite de gravures du début du XIX^{ème} siècle, avec légendes bilingues en français et espagnol, dans des cadres en bois noir à bordures dorées. Une seule, la 13^{ème} station (Jésus est descendu de la croix) était en mauvais état, rongée d'humidité. Les gravures ont «disparu» vers 1960, remplacées un moment par des moulagés industriels que l'Architecte des Bâtiments de France fit disparaître, leur substituant de simples croix de bois.
- **L'harmonium** «très vieux» a accompagné le chœur des fidèles jusqu'à la disparition de sa dernière organiste, Mademoiselle Henriette Lucazeau. Il a sans doute été détruit.
- **Le lustre en verroterie** s'est écrasé sur les dalles du transept Sud en 1964 ou 1965 par suite de la rupture de l'anneau de suspension oxydé. **La lampe sanctuaire** en cuivre, suspendue dans le chœur a disparu lors des restaurations de 1970.
- **Objets, vêtements, linges, tentures, etc...** à usage sacerdotal : détruits par l'usage entre 1906 et 1970, disparus ou recueillis par des personnes pieuses ou dans des endroits non identifiés. La bannière de procession aurait été aussi préservée.
- **Le Maître-autel**, de style baroque, dit «autel à ventre» n'était pas sans mérites esthétiques. Mais sa vétusté, les exigences architecturales de pureté romane et les récentes dispositions cultuelles de Vatican II le condamnaient en 1970. On a dit que Monsieur le curé lui-même y porta la pioche... Des mains pieuses auraient sauvé le crucifix. Avec le Maître-autel ont disparu les **6 chandeliers d'apparat** (chez un particulier?) mais aussi les 6 chandeliers d'apparat peints en noir, utilisés pour les obsèques, bizarrement omis dans l'Inventaire, et qui étaient stockés en dernier lieu dans l'escalier de la chaire ménagé dans la pile Sud-Est du transept.



État de la 13^{ème} station, avant la suppression du chemin de croix.



La lampe sanctuaire.



Le lustre à pampilles.

- **La chaire à prêcher.** «Volumineuse, elle masquait fâcheusement la perspective» écrivait le chanoine Tonnellier (dans Talmont sur Gironde, Delavaud, Saintes) et il ajoutait «Elle a été heureusement déposée». En 1970. C'était pourtant de la «belle ouvrage», en merisier. Il faut espérer que les panneaux n'ont pas été perdus pour tout le monde. Pour sa part, l'auteur a récupéré deux «plumes d'autruche» en bois sculpté qui couronnaient le dais.
- **La cloche.** «Gabrielle» aurait été fondue en 1433 et, ayant été fêlée, réparée (ou refondue) en 1610 (ou 1640). Déposée en 1962, elle a été refondue («le métal retourna au creuset») en 1963 par les Établissements Paccard à Annecy.



Détail du dais de la chaire.

Jean-Baptiste Vianney, le saint curé d'Ars, aimait dire «Rien n'est trop beau pour le ménage de Dieu». Le saint abbé parlait encore la vieille langue selon laquelle, ménage signifie tout ce qui est nécessaire dans un «ménage» au sens actuel du mot, c'est à dire, pour la Maison de Dieu, tout le mobilier cultuel. Les fidèles talmonais, avec leurs modestes moyens, avaient monté pour le mieux «le ménage de Dieu» en leur église de Sainte Radegonde, ce dont témoigne l'Inventaire. Il n'en reste que le grand crucifix, l'antependium (restauré et présenté en vitrine à l'entrée de l'église) et, ayant «miraculeusement» échappé à la destruction, l'autel de la Vierge dans l'absidiole Nord, restauré et repeint. La restauration de 1970, entreprise sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques Matsorakis a donc été l'occasion du nettoyage final et complet de l'église comme l'écrit l'Architecte dans la Revue des Monuments Historiques 2-1974 : «C'était en premier lieu l'occasion unique de déposer un grand nombre d'objets mobiliers sans aucune valeur, devenus inutiles et qui étaient autant d'offenses à la beauté du monument. Ces nettoyages (sic) ont contribué à rendre beaucoup de dignité à l'architecture. Mais on a pu alors remarquer le dénuement presque complet de ces églises sur le plan des objets anciens. Sauf de très rares exceptions pour les autels du XVIIIème siècle* (aucun objet mobilier) ne présentait un intérêt quelconque (...) Cette pauvreté désolante en soi, facilitait la tâche». **Un Vandale ne saurait mieux dire.**



Sculptures en bois peint représentant des plumes d'autruche qui sommaient le dais de la chaire, récupérées par l'auteur lors de la destruction du mobilier de l'Église au cours de la rénovation de 1970.

1943. SACCAGE OFFICIEL AU CIMETIERE CLASSE



COURRIERS, SANS COMMENTAIRES

18 Juillet 1943.

Le Secrétaire Général de la Société des Amis de Talmont sur Gironde,
à Monsieur Gouverneur, Architecte des Monument Historiques.

Par lettre en date du 23 écoulé, nous avez bien voulu nous donner de très intéressantes indications sur Talmont, nous signalant notamment l'Ancien Cimetière, classé monument historique par arrêté du 21-2-34.

Nous pensons que l'ancien cimetière est classé pour ce qu'il contient de croix, vieilles pierres tombales, etc...

Or, le Maire actuel vient de donner toutes instructions au journalier Nadaud pour que les vieilles pierres tombales soient cassées et jetées dans la fosse située à l'extrémité du cimetière. La plus récente pierre tombale observée compte déjà un siècle.

Nous vous prions de bien vouloir user d'urgence de votre autorité officielle, d'après les règlements en vigueur, pour éviter cette erreur regrettable.

25 Juillet 1943.

L'Architecte des Monuments Historiques
Président de la Section Permanente des Sites et Monuments Naturels,
à Monsieur le Maire de Talmont sur Gironde
(copie au Secrétaire Général de la Société Debut à la LAME (sic).)

Il vient de m'être signalé que des instructions ont été données pour que soient détruits un certain nombre de croix et de vieilles pierres tombales situées dans le cimetière entourant l'église de Talmont.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, bien que ce cimetière ait été classé Monument Historique par arrêté Ministériel du 21 Février 1934, je ne vois pas d'inconvénient a ce que soient détruites des croix ou des pierres tombales postérieures à l'an 1800, qui n'offrent aucun intérêt artistique ou archéologique (sic). Par contre, si certains monuments étaient antérieurs a cette date, je vous serai obligé de bien vouloir surssoir a leur destruction pour me permettre de les examiner.

Je profite de la présente pour vous rappeler que toute demande en vue de construire une sépulture ou un monument dans ce cimetière, doit être soumise à l'approbation de mon administration.

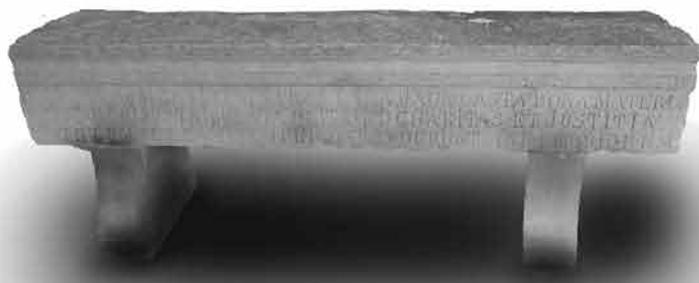
(commentaire page 18!)



Beaucoup de ces pierres tombales étaient des cénotaphes. Il semble qu'à la suite de ces courriers quelques unes échappèrent à la casse et furent placées sur l'ossuaire. Certaines ont pu être depuis réutilisées pour des sépultures récentes. Celles du tombeau de Jeanne Élisabeth Marches (1845) ont été transférées au Musée.



Cénotaphes et stèles au cimetière en 1905.



Tombeau Élisabeth Marches.



CE MYSTÉRIEUX ANTEPENDIUM

(* antependium : devant d'autel)



Lorsqu'en 1890, l'abbé Firmin Seguin entra en charge de son ministère à Talmont...

... il trouva dans les armoires de la sacristie, entre les divers objets sacerdotaux, un remarquable ouvrage : un antependium décoré de broderies en perles dorées ou argentées et en soies de couleurs.



L'antependium dans le grenier de la mairie, avant sa restauration.

L'objet était visiblement ancien; pourtant, même si avec le temps les perles s'étaient ternies et les soies avaient passé, à l'évidence il avait pu encore servir, pour des cérémonies solennelles, durant les ministères des prédécesseurs de l'abbé Seguin, les abbés Mauvillain (1836-1879) et Faugas (1880-1890). Sur l'inventaire de 1906, est mentionné « le

maître-autel en bois avec **devant-d'autel, broderies en perles** ». Les paroissiens de Talmont et leurs prêtres appréciaient la valeur de cet antependium. Ils l'avaient plusieurs fois réparé, et doublé. Mais ils avaient perdu le souvenir exact de son origine, et la destruction des registres diocésains lors de la période révolutionnaire ne permettait plus de recourir à des archives. Alors, restaient les traditions...L'abbé Seguin tenait pour un don de Marie-Antoinette, ce qui semblait peu vraisemblable à d'autres personnalités qui penchaient pour Madame de Maintenon et ses demoiselles de Saint-Cyr, tandis que certains avançaient, sans preuves décisives, le nom d'Anne d'Autriche, qui l'aurait fait broder par ses dames d'honneur pour les occuper durant leur séjour forcé à Blaye durant la

COTE DE CRÉDIBILITÉ

- Marie-Antoinette:0%
- Madame de Maintenon:10%
- Anne d'Autriche:70%
- Julie d'Angennes:50%

Fronde des Princes (1752). En tous cas, une origine «Royale».

En 1906, l'antependium est régulièrement noté dans l'inventaire dressé en vertu de la loi de 1905 portant séparation de l'Église et de l'État.

Au début de 1929, à l'initiative du maire Félix Clanet, l'administration veut inscrire à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques cette tenture que l'on se proposait d'installer dans une vitrine. L'abbé Seguin, en lutte permanente avec le maire, et en l'occurrence soutenu par l'évêché, protesta contre «ce classement sans la moindre entente avec les usagers locaux»; il ne pouvait «accepter qu'on lui retire, sans même le prévenir, l'usage d'un objet culturel laissé à sa disposition en vertu même d'une loi». Il demandait que la vitrine destinée à le recevoir soit placée dans la sacristie - alors installée dans l'absidiole Sud - et non dans l'église « qui, tant que le culte s'y célébrera, ne saurait être transformée en musée à l'usage des touristes» (1)

L'administration ne donna pas suite à son projet de classement.

L'antependium ne fut pas installé dans une vitrine, mais simplement cloué sur un châssis encadré. Il fut suspendu au fond de la sacristie, et un peu oublié. Quarante années passèrent, la poussière s'incrusta dans la broderie, l'humidité de l'absidiole Sud fit ses ravages cachés. En 1970, à l'occasion des travaux de restauration de l'église, il fut transporté dans le grenier de la mairie, alors fort mal tenu; le maniement malencontreux du mât de cocagne communal, entreposé tout contre, lui causa un large accroc. Cinq ans plus tard, à l'initiative de la Conservation régionale des Bâtiments de France, il était enfin inscrit à l'Inventaire supplémentaire, à la liste des objets classés. (2).

Mais il fallut attendre encore dix-sept ans, et les protestations de la commune incitées par les mises en garde réitérées de la Société des Amis de Talmont, trouver enfin les très importants crédits nécessaires afin d'entreprendre la restauration qui devait redonner à l'antependium une part de son éclat d'origine. Magnifiquement exécutée par l'Atelier d'Isabelle Rédat, spécialisé dans l'étude et la conservation des textiles anciens, cette restauration, achevée

en 1993, a non seulement rétabli au mieux par un long et patient travail technique l'état ancien, et consolidé l'objet, mais il a aussi provoqué la découverte de deux autres devants d'autel - les tissus brodés placés au revers du premier - et permis de dater l'antependium initial et ses «doubles». Le plus récent de ceux-ci date du milieu du XIX^{ème} siècle: un faux-damas de couleur autrefois violette; sur un fond satin se détachent par effet de tissage brillant-mat des motifs végétaux stylisés; le tissu est orné d'une croix de dentelle aux

(1) : on est en 1929...

(2) : 30 Mai 1975.



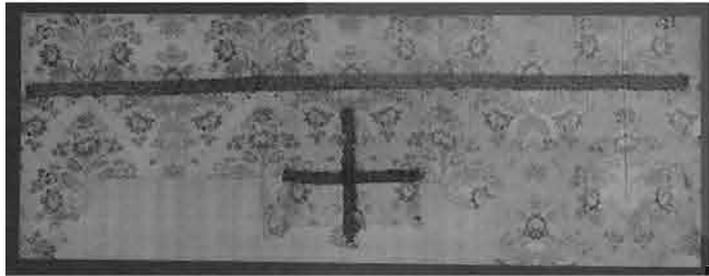
L'antependium après restauration.

fuseaux en fils métalliques, argent à l'origine. Ayant partiellement souffert de l'humidité, ce tissu était réduit à l'état de «textile archéologique» et n'a pu être restauré.

Le second est mieux conservé. C'est un lampas à fond damassé broché de soies polychromes à décor de grands bouquets floraux, très caractéristiques de la fin du XVIII^{ème} siècle.

Il est orné d'une croix surmontée d'une bande horizontale, dentelles aux fuseaux en fils métalliques, argent à l'origine.

L'antependium original, dans son éclat presque retrouvé, est quant à lui, un superbe objet d'art, beaucoup plus remarquable au point de vue artistique et historique.



Le doublage n°1, lampas du XVIII^{ème} siècle.

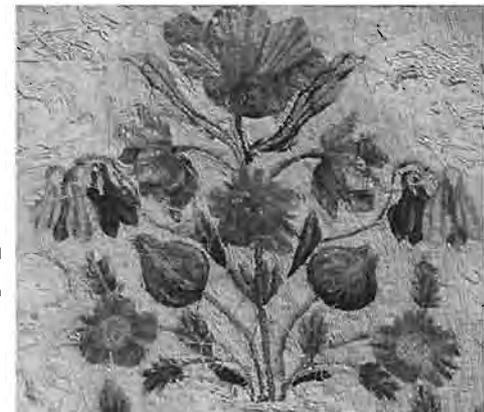


C'est une broderie de perles de verre dorées et argentées, et de fils de soie de couleur. Les broderies de perles, exécutées sur des rembourrages, imitent ainsi, par leur haut-relief et leur scintillement, les oeuvres d'orfèvrerie. Elles dessinent d'élégants rinceaux et, au centre, les monogrammes entrelacés du Christ et de la Vierge, surmontés d'une couronne royale. Les rinceaux encadrent des bouquets floraux ou des motifs composés de fleurs et d'oiseaux exécutés en broderie de soie de couleur. La restauration qui a sauvé l'antependium n'a pas pu malheureusement redonner aux perles leurs dorures et argentures oxydées. Elle ne pouvait pas non plus rendre leurs couleurs aux broderies de soie dont les colorants ont été détériorés de façon étrange par l'action combinée de la lumière et de l'air salin; elles sont devenues d'un blanc neigeux, images fantômatiques à peine perceptibles. Mais au revers, mieux protégés, les fils de soie ont gardé leurs coloris et l'imagination retrouvera ainsi l'éclat polychrome des compositions florales enchâssées dans les motifs d'orfèvrerie.

L'expertise donne une datation assez précise, milieu du XVIIème siècle, travail de brodeuses et de passementiers professionnels. Le traitement des motifs floraux, en particulier, est semblable à celui utilisé pour des reliures en broderies de livres de piété datés de la même époque. Les fleurs représentées sont celles alors à la mode, tulipes, anémones, oeillets, ancolies, illustrées par le célèbre ouvrage «La Guirlande de Julie» de 1641.

L'expertise n'apporte évidemment aucune indication quant au possible donateur. Bien que la richesse - visuelle - de l'objet puisse faire songer à une origine prestigieuse, il faut noter que les broderies de perles dorées et argentées sont sans commune mesure «vénale» avec les broderies de fils d'or et d'argent des vêtements d'apparat en vogue depuis le Moyen-Âge jusqu'au début du XIXème siècle, ou des tapisseries «royales».

Mais il est hors de doute qu'il s'agit d'un travail de passementiers et de brodeuses de métier. Les demoiselles de Saint-Cyr ou les dames d'honneur d'Anne d'Autriche, aussi habiles qu'elles fussent aux travaux d'aiguille comme toute personne bien née à l'époque, n'auraient pu entreprendre une oeuvre de cette taille, exigeant des techniques très spécialisées.



Envers de la broderie de soie ayant conservé ses couleurs d'origine.
(bouquet de gauche)

Pourtant, en tant que donatrice, Anne d'Autriche ne peut être tout à fait récusée. La tradition pourrait se conforter par la dévotion reconnue de la reine pour Sainte Radegonde. En Janvier 1616, peu après son mariage, lors de son séjour à Poitiers, elle se rend en pèlerinage au tombeau de la sainte. En 1649, elle s'inscrit, avec ses deux fils Louis XIV (11 ans) et Philippe (9 ans) à la Confrérie de Sainte-Radegonde. En Juillet 1658, elle fera voeu solennel à la sainte pour la guérison du jeune roi tombé gravement malade durant la campagne de reconquête de la Flandre. Cette dévotion pourrait expliquer un don à l'église de Talmont par la reine-mère séjournant à Blaye en 1652 durant la campagne contre les troupes de Condé lors de la Fronde des Princes, alors que la place-forte de Talmont venait d'être libérée des Espagnols qui l'occupaient.

Mais on peut être aussi tenté d'établir un rapport entre le don de l'antependium et la dévolution du Comté de Talmont par Catherine d'Angennes (la Marquise de Rambouillet), à sa fille Julie, duchesse de Montausier, en 1656...

Pour leur protection et leur présentation, le «doublage» du XVIIIème siècle et l'antependium brodé du XVIIème ont été placés chacun dans des vitrines sous-verre (dimensions 0,95mX2,25m). Au revers de la vitrine destinée à l'antependium du XVIIème siècle, des fenêtres ont été aménagées pour laisser apercevoir, d'une part l'envers des broderies de soie, qui ont gardé ici leurs couleurs d'origine, et d'autre part un fragment de l'antependium du XIXème siècle.

Où mettre les vitrines?

On songe d'abord au Musée de Talmont, mais les conditions climatiques du lieu paraissent défavorables, et puis le nouveau maire, de son propre aveu, manifeste peu d'attrait pour ces objets religieux. Donc, retour à l'église. Les deux vitrines sont désormais installées à droite de la porte; celle de l'antependium du XVIIème siècle (qui doit être laissée à plat pour éviter la chute des perles) étant placée sur un pupitre spécialement conçu par l'entreprise Jolly & Fils. L'entreprise avait proposé d'installer un miroir sous le pupitre pour pouvoir admirer les couleurs d'origine, mais le curé refusa sous prétexte que les visiteurs casseraient le miroir... Les curieux peuvent utiliser leur propre miroir de poche!



Aux lecteurs, explication

Le rédacteur-éditeur de «Fabuleux Talmont» s'est engagé à ne jamais utiliser le JE ou le Nous «de majesté».

Le texte ci-après est à la première personne du singulier...

Car il est, dans sa quasi-totalité, sauf quelques coupures et précisions, le récit original d'un correspondant, témoin, aujourd'hui disparu, de l'histoire racontée.

L'éditeur a tenu à conserver cette authenticité directe du récit.



EXCLUSIF

**SOUVENIR FAMILIERS
D'UN TÉMOIN**

**ON
AIME!**

En ces Années Trente, la splendeur des Desmant éblouissait Talmont. Monsieur Paul Desmant se présentait comme industriel à Tours, mais les très méchantes langues insinuaient que, bougnat, il avait fait fortune pendant la Grande Guerre et lui accrochait ainsi l'étiquette infâmante de «NOUVEAU RICHE».

Nous n'étions pas familiers des Desmant et je n'ai aucun souvenir de sa personne. MAIS DE SES PROSPECTUS PUBLICITAIRES, ÇA OUI! et j'étais encore assez jeune pour ressentir une certaine fascination devant les représentations dessinées des combustibles vendus par la maison Desmant. Comme dans les vitrines des bougnats - bistrots, avec leurs échantillons d'antracite, de flambant, de «boulets» dans des coupelles de verre guilloché, Desmant y exposait ses charbons, ses boulets, ses troulets, ses défumés...

LES TROULETS SURTOUT M'INTRIGUAIENT. MOULÉS EN COEUR QU'ILS ÉTAIENT. AVEC UN TROU AU CENTRE.

LA SPLENDEUR DES DESMANT

J'ai longtemps imaginé que les Desmant étaient arrivés à Talmont dans la suite de Métadier. Paul Métadier, pharmacien à Tours avait, à l'occasion de la Grande Guerre, élevé son officine potarde à la dignité de LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INDUSTRIEL. Comme pas mal de ses confrères, il avait saisi l'occasion, la libre disposition du juteux brevet de l'ASPIRINE BAYER, confisqué par la République comme bien ennemi! Mais coup de génie, Métadier associait à l'acide acétylsalicylique de base, de la caféine qui préservait des effets désagréables du produit actif chez certains patients.

ET LA MÉTASPIRINE

**FUT LE COUP DE DÉPART
D'UNE BELLE CARRIÈRE...**

Et la «MÉTASPIRINE» fut le coup de départ d'une belle carrière industrielle et politique. Métadier possédait, de famille, quelques terres à Talmont, dont les grottes du Caillaud. Maire de Talmont de 1919 à 1923, puis de Royan jusqu'en 1939, il s'était fait le promoteur du Grand Port en Eau Profonde de Talmont.

Les deux industriels tourangeaux, le pharmacien et le charbonnier en gros ne pouvaient, me semblait-il, pas manquer de se connaître. Et l'un pouvait fort bien avoir indiqué à l'autre une bonne affaire sur la pittoresque presqu'île de Talmont.

Fin de la digression, Métadier (ç'aurait été trop beau), n'était sans doute pour rien dans le choix des Desmant. Car, un ami m'ayant permis de consulter d'anciennes matrices cadastrales de Talmont, j'y trouvais à la date de 1902, mention de la vente par Philippe Mouillé, marchand de cuir à Cozes, d'une maison (n°54 du cadastre de l'époque) sise à l'angle de la Grand'Rue (actuelle rue du Port) et de la rue dite aujourd'hui de la Tour Blanche, vente au profit de Monsieur Émile Vendelle, dont l'épouse était très proche parente de Paul Desmant, sa tante, belle-soeur ou soeur, je ne peux le préciser n'ayant osé m'aventurer dans la généalogie de la famille.



...PAUL MÉTADIER
CRÉATEUR DE LA
MÉTASPIRINE...

TOUJOURS EST-IL QU'EN 1909, ÉMILE VENDELLE DÉCÉDÉ, LA MAISON EST ALORS MISE EN INDIVIS ENTRE MADAME VEUVE VENDELLE ET PAUL DESMANT.

J'ai un très vague souvenir de Mme veuve Vendelle, une silhouette, avec sa canne, mais cette canne, en fait un makila basque, je l'ai bel et bien trouvée bien plus tard dans un «bourrier» de la Maison Desmant en déshérence, voir plus loin...

Après la guerre de 14, Paul Desmant, manifestement, s'intéresse toujours à Talmont. Dans les années 25, il achète un petit jardin, cadastré 137bis lequel est désigné dès 1927 sur la matrice cadastrale : PAVILLON. Ce pavillon, c'est le Kiosque, et il a été construit pour Madame Vendelle qui aimait s'y retirer en contemplant le *panorama de l'estuaire*.

cette canne
était en fait
un
MAKILA
BASQUE!

La «Grande Époque» commence en 1932. Cette année-là, Desmant achète deux parcelles contigües, donnant sur la falaise en bordure de la baie du Caillaud et ouvrant sur la place de la Tour Blanche : parcelle 164 (petite maison avec sol de cour) à Georgette Morin, épouse Félix, conducteur de travaux au Maroc; et 165 - 66 (maison, sol de cour et jardin) à Ulysse Raymond, retraité des douanes. Il complète ces achats l'année suivante par l'acquisition de la parcelle 157 (petite maison et sol de cour) à Eugène Simailleau, capitaine au long cours à Pauillac.



LES MAISONS
DÉTRUITES
POUR CONSTRUIRE LA
MAISON DESMANT, EN 1932.

Dès 1933, les travaux commencent. Démolition des maisons 164 et 165 -66. Et mise en chantier d'une villa, comment dire, superbe, grandiose, énorme (c'est selon...), sur les plans originaux de Madame Desmant, construction confiée à un jeune entrepreneur local.

En ces temps, les normes architecturales pour Talmont n'étaient pas aussi restrictives qu'aujourd'hui. Le maire, Félix Clanet (de 1923 à 1935) ne pouvait qu'être compréhensif à l'égard d'un industriel tout disposé à se comporter en mécène.

Et l'architecte des Monuments Historiques, Monsieur Gouverneur, de peu de pouvoirs hors du périmètre restreint de l'église, n'était guère incité à un ... gouvernement sévère.

Madame Desmant put exercer sans entraves administratives ses dons architecturaux et artistiques. Ceux qu'évoquait quelques années plus tard René-Louis Joly, Secrétaire général de la Société des Amis de Talmont (1) :

26

«Il suffit de parcourir ses appartements de Tours et sa villa de Talmont, ses jardins, pour reconnaître immédiatement ses dons artistiques : peinture, pyrogravure, mosaïque, tous arts auxquels il faut ajouter le piano. C'est avec une activité infatigable que Madame Desmant a su occuper ses loisirs à d'aussi utiles et nobles travaux d'art».

LA VILLA DE TALMONT EST LE CHEF-D'OEUVRE DANS CETTE EXPRESSION D'UN ART TOTAL.

La villa de Talmont est le chef-d'oeuvre dans cette expression d'un art total. Corps du bâtiment, deux étages et rez-de-chaussée; toiture de style basque; façade vers la Baie du Caillaud ornée de (faux) colombages, mais, concession à la modernité, très vastes et larges fenêtres qui occupent une importante surface. Petit bâtiment en rez-de-chaussée au Nord, avec toit en terrasse. Ce n'est pas, certes, la Villa d'Edmond Rostand à Cambo, mais l'ambition y est.

L'entrepreneur chargé du gros oeuvre était bon maçon mais le défi était de taille. Pour la construction, il utilisa des matériaux modernes. Les parpaings étaient moulés sur place, avec du ciment fourni par la récente cimenterie de La Gravelle à Mortagne. L'entrepreneur était aussi charpentier, et couvreur. Et le plan prévu par Madame Desmant pour la toiture lui posa un grave problème.

La créatrice avait prévu un toit basque.

On sait que ce type de couverture est un toit à deux pentes d'inégales dimensions mais ouvertes selon un angle égal. il semble que Madame Desmant n'ait pas bien compris le principe du toit basque car elle exigea que la pente fut beaucoup plus accusée à gauche qu'à droite. Comme il était prévu des tuiles canal, l'entrepreneur fit remarquer qu'avec une telle pente à gauche ces tuiles allaient forcément glisser. Sans succès... et ces tuiles glissèrent. La demanderesse dut consentir à ce qu'on employât des tuiles mécaniques, qu'il fallut d'ailleurs agraffer...

À l'intérieur, Madame Desmant donnera la mesure de son talent. La grande salle de réception sera ornée sur chacun des mur, d'une frise pyrogravée représentant une suite de monuments de la région, y figurent bien entendu l'ÉGLISE DE TALMONT et la TOUR BLANCHE. Au centre de la pièce trône un imposant et rutilant scaphandre de scaphandrier «pied lourd», de cuivre étincelant.



État initial : le «chalet basque»



«Arnaga», le palais basque d'Edmond Rostand à Cambo.

La salle de jeu des enfants aura également sa frise : des scènes amusantes, tirées des films de Charlot, Chester Conklin (Beaucitron), Harold Lloyd, et, particulièrement, de la série «*Little Rascals*» («Les Petites Canailles», «Poussinet») dans la version distribuée par le Pathé - Baby) (2).



Panneau pyrogravé pour la salle de jeu des enfants scène tirée de la série de films «Pathé - Baby» «Poussinet et Cie» («Little Rascals»)

(1) La première, 1941-1947.

(2) Une ancienne institutrice de Talmont (la dernière) a eu la chance de pouvoir récupérer (et donc sauver) deux des tableaux de la grande salle : l'église de Talmont et la Tour Blanche. Le rédacteur-éditeur a sauvé un autre tableau, dans la salle de jeu : des enfants dans une «auto-caisse à savon» d'après «Les Petites Canailles».

DANS LES CHAMBRES, DÉCORS FLORAUX PEINTS.

Mais le plus stupéfiant, pour les Talmonais, c'était le jardin. Une pergola, une terrasse - belvédère, une vasque centrale, des jardinières. Les poteaux de la pergola, les balustrades du belvédère, la vasque, les jardinières, tous ces éléments décoratifs entièrement couverts de MOSAÏQUES. Et ces mosaïques, de la main de Madame Desmant, faites de tessons d'assiettes décorées et de billes d'argile, incorporés à fresco dans le ciment de revêtement.

Nous restions muets et même, disons-le, plutôt SCANDALISÉS devant ce désastre céramique, ces vaisselles fracassées par harasses (3) entières ...

PAUVRES IGNORANTS QUE NOUS ÉTIONS,

C'était une mode artistique à l'époque, du plus modeste décorateur aux «*maïfs*» d'un «*art brut*» pas encore baptisé et magnifié par Dubuffet, tel le maintenant célèbre «*Picassiette*» de Chartres. Et je suis tout près de penser, ayant depuis un peu voyagé que, de ces immenses créateurs, ceux de la Villa Hadriana, du parc de Tivoli ou des Jardins Boboli, du Désert de Retz ou des châteaux de Louis II (de Bavière), Madame Desmant n'en était pas si éloignée, sauf vot respect, et sauf ses moyens financiers, provenant du commerce régional des produits combustibles.

La maison, finitions, intérieur et jardin, était tout juste terminée au début de la guerre. Et il semble que les Desmant y séjournèrent très peu, à cause sans doute des difficultés du temps et aussi des ennuis de santé de Mme Desmant.

Durant les printemps et étés 1942 et 1943, la maison fut louée (ou prêtée ?) à l'armateur Ecuyer, patron du navire - grue «*La Bigue*» qui effectuait pour les autorités d'occupation les tentatives de récupération de la cargaison du cargo «*l'Amiénois*» sabordé par petits fonds à un mille devant Talmont depuis le 25 Juin 1940.



Structure des colonnes, revêtement en mosaïque et faïence

Architectures et décors du jardin



(3) sorte de cage cubique en bois utilisée pour emballer le verre, la céramique, les poteries.

Paul Desmant ne négligeait pas pour autant les affaires de la Presqu'île. Il est associé, dès le début à la création de la Société des Amis de la Presqu'île de Talmont, fondée en 1941 par Félix Clanet, l'ancien maire de Talmont et René Louis Joly, fils de Clodomir Joly (l'instituteur - poète de Talmont) ingénieur - colonial en disponibilité. Il sera Vice - Président de l'association, Président de la Commission d'Études Économiques. Il apportera l'adhésion de toute sa famille et en particulier de ses cousins M et Mme Beauchêne, Librairie de l'Archipel à Paris. En Août 1943, lors de la création de la CONFRÉRIE DE L'ORDRE DE LA CITADELLE DE TALMONT SUR GIRONDE, par le Grand Maître Félix Clanet et le Grand Chancelier René - Louis Joly, il sera élevé à la dignité de Grand Veneur (puisqu'il est chasseur et a fait construire un carrelat (4) sur la falaise devant sa maison et établir un parc à huîtres sous le rempart Nord), et son fils Pierre nommé à la Haute - Maistrance, chargé de l'organisation de toutes fêtes nautiques et sport en général et de représenter la Confrérie dans toutes les manifestations nautiques ! (5)

Pierre Desmant est alors agent général de la SOCIÉTÉ ASPROC (ASSAINISSEMENT et PROTECTION des Cultures), devenue en 1943 SPROC (Société pour la PROTECTION des Cultures), siège social et usine à Saint - Cyr - sur - Loire, destructeur de toute vermine : Raticide, Taupicide, Hélicide, Anticourtillière, Antidoryphore, Antimouche, Désherbant, Corvifuge, Anticharçon, Antimite, Insecticide et Arbrophile.

LA SPROC : DESTRUCTEUR DE TOUTE VERMINE !



La Maison Desmant, pourtant, provoque des réactions de rejet. Sollicité par Joly pour rejoindre la Société des Amis de Talmont, le Président du Comptoir Français du Charbon de Bois Épuré (entreprise fort importante en ces temps de pénurie et de gazogène) s'indigne :

«Voir Monsieur Desmant comme Vice-Président, alors qu'il a fait construire une maison Horrible qui dénature tout un côté de la presqu'île et qu'il a agrémenté la plate - forme qui avoisine la Tour blanche d'un ignoble pavillon chinois, j'estime qu'il s'agit là d'un déficit au bon sens.»

Et les compagnons de Desmant s'inquièrent et ne donnèrent évidemment pas suite à une lettre de leur Président de la Commission des Études Économiques à propos des projets de grand port :

«Avez-vous abandonné entièrement l'idée de faire déposer indirectement le projet de port aux autorités allemandes ?»

(Ce 1er Septembre 1942, le Maréchal Paulus était encore «le vainqueur de Stalingrad» et Rommel pas encore battu en Libye...)

Au début de 1944, l'état de santé de Madame Desmant donne des inquiétudes à ses amis de Talmont. Le 3 Mars, René - Louis Joly, après un éloge dithyrambique des multiples qualités de sa correspondante (de «l'âme ardente» au «sens commercial» en passant par les «dons artistiques»), lui souhaite, au nom des Amis de Talmont *«une prompte et complète guérison, un retour prochain dans notre Petite Presqu'île, où l'attendent un même décor de beauté : son beau soleil, sa mer et ses blancs rochers, ses ruelles et ses vieilles murailles; pour y connaître une convalescence bienfaisante et y respirer les effluves iodés du large. Ce jour là, musiciens et non musiciens joueront tous. Ils joueront comme ils le pourront et sur les instruments d'emprunt qu'ils trouveront. Ce sera une fête à la façon des Amis de Talmont.»*

(4) : le carrelat était remarquable par le système de contrepoids, soutenu par une construction en bois en forme d'obélisque, baptisée par les visiteurs «la Tour Eiffel»;
 (5) : Ce qui réjouissait beaucoup les marins - pêcheurs du port de Talmont, en raison du mal qu'avait la Haute - Maistrance à manoeuvrer son yacht dans le chenal.

Le 6 Mars, Madame Desmunt répond :

«Quelle surprise vous m'avez faite ! mais vous exagérez ! car je suis loin d'avoir toutes les qualités que vous énumérez ! En un mot j'aime Talmont et lorsque j'aime quelque chose ou quelqu'un, je ne m'arrête plus ! (...). vous verrez quels bons moments nous passerons ! Il faut d'abord que je vous dise que je pense déjà à la plantation (sic) de la crémaillère dans la grande maison, nous serons nombreux. nous tâcherons d'avoir un cuisinier et serveuses. nous passerons la nuit à manger, chanter et danser (les vins et les liqueurs suivront). nous ferons tout pour avoir une réunion très gaie. Serpents, confettis, pétards seront de la partie (...) Mon mari mène ses jambes pour faire danser Mme Joly. Mais !!! hélas il y a un mais !! Il faut que je me remonte car je suis encore très fatiguée !! (Notre gâteau délicieux m'a fait le plus grand plaisir). Je vous dis à bientôt».

IL N'Y EUT JAMAIS DE PENDAISON DE CRÉMAILLÈRE DANS LA GRANDE MAISON.

L'Histoire, la Grande, allait balayer - avec tant d'autres, la petite histoire des Desmunt. Bombardements - Tours et sa gare de Saint - Pierre - des - Corps en subiront plusieurs - coupures des communications. Débarquement, Libération, «Poche de Royan», Talmont sera de plus en plus isolé, puis inaccessible jusqu'à l'été 1945.

À l'automne de cette année, un communiqué de la Société des Amis de Talmont signale que le Secrétariat Général est désormais assuré par Pierre Desmunt, en remplacement de René -Louis Joly «réparti sur la terre d'Afrique». Il est fait mention de Paul desmunt, sans autre précision.

Des activités professionnelles m'ayant à cette époque éloigné de Talmont pendant quelques années, je manque de renseignements précis sur cette période, du déclin et de la chute de la Maison Desmunt. Décès de Mme Desmunt, de son mari ?

VENDU LE KIOSQUE... VENDU LE BÂTIMENT BAS ET SA TERRASSE.

C'est en 1946 ou 47 que Pierre Desmunt (6) vend le Kiosque à Raymond Lièvre, important propriétaire et viticulteur à Saint - Thomas - de - Conac.

(6) : La Société des Amis de la Presqu'île de Talmont dont il est normalement le Secrétaire Général, cesse pratiquement son activité à partir de fin 47.

Puis sera vendu le bâtiment bas à terrasse accolé au Nord du bâtiment principal, acquis par Maxime Gillet.

La Grande Maison des Desmunt paraît avoir peu souffert des événements militaires de 1944 -1945 dans la région, et du cantonnement des soldats des Forces Françaises de l'Ouest à Talmont (sa population évacuée) alors que la presqu'île est un avant - poste face aux Allemands retranchés dans leur «FESTUNG - GIRONDE - NORD», autrement dite la «POCHE DE ROYAN».

Fin 51 ou début 52, Monsieur J. Dutournet (ou Dutourné) et son épouse (7) débarquent à Talmont, venant du Médoc où leur scierie aurait fait faillite. Les conditions selon lesquelles ils s'installent dans la maison Desmunt me restent mal définies : location, location - vente, promesse de vente?

MONSIEUR DUTOURNET EXERCE DIFFÉRENTS MÉTIERS !

Monsieur Dutournet va exercer les activités les plus diverses. Représentant de l'apéritif anisé «UNE BLANCHE», il utilisera abusivement la camionnette professionnelle après avoir été déchargé de ses fonctions de VRP.

Réparateur de babyfoot; après la cessation de cette activité, un babyfoot, déginglé, trainera longtemps à l'entrée de la Rue de Douane... Puis viendront des activités diverses de représentation, pour des condiments ou des articles vestimentaires, avec de cocasses et récurrentes contestations envers les fournisseurs (8).

DUTOURNET DEVIENT HOTELIER !

Épisode suivant. Dutournet va se faire hôtelier : il édifie dans la cour du chai (la parcelle 157) des logettes qu'il compte louer aux vacanciers de passage.

LES LOGETTES DEVIENNENT DES POULLAILLERS !

Échec de l'entreprise, il transforme les logettes en poulaillers, pour un élevage commercial de poulets. Échec encore, mais l'élevage durera assez longtemps pour accumuler dans les lieux suffisamment de guano pour devoir donner fort à faire, bien plus tard, à l'acquéreur.

(7) : Madame Dutournet décédera à Talmont peu de temps après.

(8) : En particulier, l'inventeur du «Rhum en tube» (type dentifrice). Dutournet retournera le produit : «Reprenez votre vinaigre !» (sic, correspondance retrouvée dans des déchets).

L'infatigable entrepreneur qui entre temps a été aussi agent immobilier, se lance ensuite dans la conserverie: les crevettes décortiquées d'abord, dont on retrouvera dans la cave les bocaux, dangereuses grenades à retardement par fermentation, quelques années après. Puis il entrera en relation avec une dame et sa fille, candides détentrices de quelques économies et du secret d'un pâté de volaille.

«PRÊTE - MOI CES 100 000 F (anciens), ILS SERONT EN SÛRETÉ»

Propos tentateurs auxquels le bon accent du Médoc donnait une véracité irréfutable. Hélas... que devinrent les 100 000 F ...petite indécatesse qui sera, peut-être, outre l'usage permanent de la «cavalerie», à l'origine de très fâcheux ennuis judiciaires.

DUTOURNET REPENSE À L'HOTELLERIE !

Et retour enfin aux activités hôtelières. Il projette de transformer la maison Desmant en hotel, cela manque à Talmont, en ajoutant un étage au bâtiment. Le projet parut quand même démesuré aux autorités. Dutournet manquant d'appuis, le permis de construire fut refusé. Mais le «promoteur» était obstiné, retors et cachottier. Il réussit à faire bâtir, sans permis, de petites chambres au-dessus de l'ancienne «salle de jeu», avec une terrasse sur pilotis. On eut la faiblesse de ne pas l'obliger à démolir.

MAIS L'AVENTURE TOUCHE À SA FIN...

Mais l'aventure touchait à sa fin. Je n'en connais évidemment pas les détails. Il y eut probablement procès intenté par le (toujours) propriétaire Pierre Desmant, et Dutournet, occupant sans titre, dut déguerpir. Comment se retrouva-t-il, finalement, en prison? Il s'y pendit.

DUTOURNET SE PENDIT EN PRISON...



La Maison Desmant, chacun s'en souvient sans doute, fut acquise par le viticulteur Tarin, qui fit transformer les locaux en appartements à louer aux estivants et installa un stand de vente de ses cognacs, pineau, cognorange et autres spécialités dans la grande salle, avec vitrine par la grande fenêtre. En 1965, une vente judiciaire dispersa le mobilier (dont un extraordinaire portrait naïf de Dutournet gamin en costume marin «les Rouleurs de l'Océan» inscrit sur le beret à pompon rouge, par le père du modèle, qui était toujours en vie et à qui le commissaire - priseur, par délicatesse, retourna le tableau).

Je suis revenu à Talmont il y a quelques années. Tarin semblait avoir délaissé peu à peu les lieux. Mais dans le jardin, il restait encore de nombreux vestiges, en place, des installations décoratives de Madame Desmant. J'espère que le prochain acheteur respectera ces témoins d'un autre temps.

Note de l'éditeur de «Fabuleux Talmont».

Le souhait du correspondant, aujourd'hui disparu, qui a transmis ce texte, aura été exaucé. John Hill et Valérie Robinson, propriétaires du «B and B» «Le Logis de la Vieille Douane» ont non seulement respecté les vestiges, mais ils ont agréablement replanté le jardin.

CERTES, LA GRANDE MAISON EST TOUJOURS AUSSI... OBSÉDANTE DANS LE PANORAMA DE TALMONT MAIS ENFIN... BIEN RECRÉPIE EN BLANC AVEC SES VOLETS BLEUS...



Ridicule édifice ... «Folie» digne du Siècle des Lumières ... Lubie souterraine d'un fameux original ...

LE KIOSQUE

... «exceptionnel et rare. Idéal pour artiste ou pêcheur, ou amoureux de la mer tout simplement. Lieu de rêve pour les pic-nique ou les longues heures de pêche entre amis. Kiosque sur la falaise avec petite cave et 2 pièces semi-enterrées (le tout sur une petite parcelle de terrain clos surplombant la mer). accès souterrain par la grotte directement jusqu'au pied de la falaise (rochers et bande de sable à marée basse) ... 380 000 euros... 320 000 ... 233 000 ... 160 500 ...



Le Kiosque, état actuel.



Le lièvre qui, autrefois, couronnait le Kiosque.

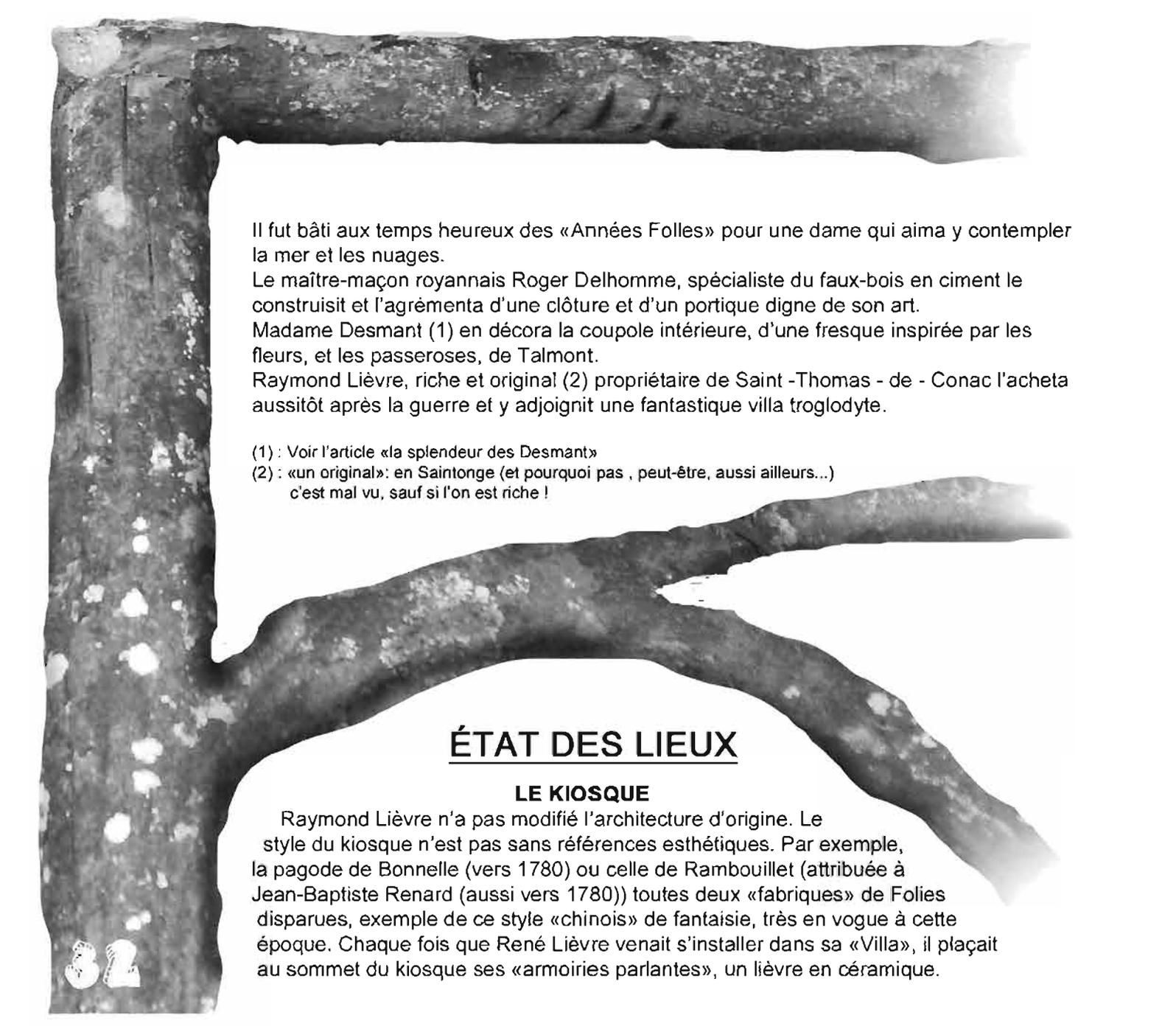


Détail du faux - bois.



Fresques de la coupole.





Il fut bâti aux temps heureux des «Années Folles» pour une dame qui aima y contempler la mer et les nuages.

Le maître-maçon royannais Roger Delhomme, spécialiste du faux-bois en ciment le construisit et l'agrémenta d'une clôture et d'un portique digne de son art.

Madame Desmunt (1) en décora la coupole intérieure, d'une fresque inspirée par les fleurs, et les passeroses, de Talmont.

Raymond Lièvre, riche et original (2) propriétaire de Saint -Thomas - de - Conac l'acheta aussitôt après la guerre et y adjoignit une fantastique villa troglodyte.

(1) : Voir l'article «la splendeur des Desmunt»

(2) : «un original»: en Saintonge (et pourquoi pas , peut-être, aussi ailleurs...)
c'est mal vu, sauf si l'on est riche !

ÉTAT DES LIEUX

LE KIOSQUE

Raymond Lièvre n'a pas modifié l'architecture d'origine. Le style du kiosque n'est pas sans références esthétiques. Par exemple, la pagode de Bonnelle (vers 1780) ou celle de Rambouillet (attribuée à Jean-Baptiste Renard (aussi vers 1780)) toutes deux «fabriques» de Folies disparues, exemple de ce style «chinois» de fantaisie, très en vogue à cette époque. Chaque fois que René Lièvre venait s'installer dans sa «Villa», il plaçait au sommet du kiosque ses «armoiries parlantes», un lièvre en céramique.

LA VILLA TROGLODYTE

Le fondateur l'a créée dans des conditions peu claires, avant 1948. D'une manière totalement clandestine ou grâce au silence, ou avec la complicité; des autorités ? Car les travaux furent importants. Deux pièces semi-enterrées et une petite cave, dit l'annonce immobilière. C'est un peu succinct.

la première pièce (un peu moins de 20 m²), est semi-enterrée; On a d'abord établi une plateforme en béton à la hauteur du muret de clôture, formant ainsi terrasse... On a creusé ensuite le sol jusqu'à obtenir une hauteur sous plafond tout juste convenable. La pièce prend jour par la porte et deux soupiraux, l'un donnant sur le jardin, l'autre sur la place de la Tour Banche.



Salle de séjour : au fond, la cheminée.
Au plafond, table pliante et sommier de lit.

L'habitation troglodyte de
Raymond Lièvre.



À gauche, chambre enterrée.
Escalier de descente vers la falaise.

La seconde pièce (moins de 10 m²) est entièrement enterrée et aveugle, sous la promenade de la falaise. On y accède par un escalier.

La «petite cave». Elle a été creusée sous la monticule qui supporte le kiosque. On y accède de l'extérieur par une porte basse et de l'intérieur par un «tunnel», partant de la pièce principale, où l'on doit ramper!

La «grotte». C'est une galerie de mine en pente qui mène à une porte dans la falaise, entièrement creusée sous le domaine public communal. À mi-parcours, la merveille :



L'oratoire

Un oratoire creusé dans la paroi, avec mini-tabernacle, crucifix, statue de la Vierge, bougeoirs pour deux cierges ... et tronc pour les aumônes!



En face, pour la méditation et la prière, banc creusé dans la paroi. La galerie s'élargit de part et d'autre de la porte, avec bancs, oeilleton dans la paroi, pour le service d'un carrelet (mât amovible) sans sortir du souterrain.



Porte vers la falaise
Bancs pour les pêcheurs

Confort de l'installation. L'annonce est discrète à ce sujet. Pourtant, le Lièvre avait tout prévu. Cheminée d'angle dans la pièce principale. Citerne pour l'eau de pluie recueillie (avec embruns éventuels) sur la plateforme. Éclairage par ampoules électriques basse-tension et batterie d'auto. Sanitaires : petit évier-lavabo incorporé et WC dans une «guérite» dans l'angle Nord-Ouest du jardin. L'aménagement était complété à l'extérieur par un poste de pêche au carrelet et une niche avec siège pour repos et contemplation creusés dans la falaise, avec des prises ménagées dans le rocher ou des étriers métalliques pour faciliter l'accès à ces lieux. Les éléments ont eut raison de ces dernières installations. Ne subsistent qu'un petit vivier à poisson en ciment et l'escalier de descente vers les rochers de la plataine («la bande de sable à marée basse» est une invention poético-commerciale de l'agence; en fait, le vasier).

Du vivant du Lièvre, le kiosque accueillait pour des séjours plus ou moins long les amis du propriétaire, et recevait des visiteurs privilégiés. Le plus illustre : un carton manuscrit caché dans la conque d'un coquillage, sur la cheminée, rappelait que «LE 17 Décembre 1967- Mr Alain Mimoun a été reçu dans cette Villa (3). Les héritiers n'ont fait que de courts séjours et ont plutôt négligé les lieux.

LE 17 Décembre
1967 -
Mr. Alain Mimoun
a été reçu dans cette
- Villa -

(3) : Alain Mimoun, champion olympique de course à pied (fond) au premiers Jeux Olympiques d'après-guerre.



Roger Delhomme avait fait du bon travail. Jusqu'à la fin du siècle dernier, le kiosque et sa balustrade de faux-bois (colonisée au fil du temps par de vrais lichens) résista aux intempéries. L'ensemble donne désormais (fin 2010) d'inquiétants signes de dégradation et le béton laisse apparaître partout les ferrailles. Le prochain propriétaire aura du travail.

Lors des travaux de consolidation de la falaise, entre 1995 et 1999, les autorités responsables des travaux firent remarquer que l'entrée du souterrain, avec sa porte exposée aux vagues, constituait un danger potentiel pour cette partie de la falaise en raison de l'affaiblissement de la paroi par l'élargissement du couloir à cet endroit. Ils demandèrent donc l'obturation d'une galerie au statut d'ailleurs incertain.

Les propriétaires exercèrent alors une pression suppliante telle que, avec l'appui du maire de l'époque, l'issue par la falaise fut maintenue.

A prendre date pour les décennies à venir ?



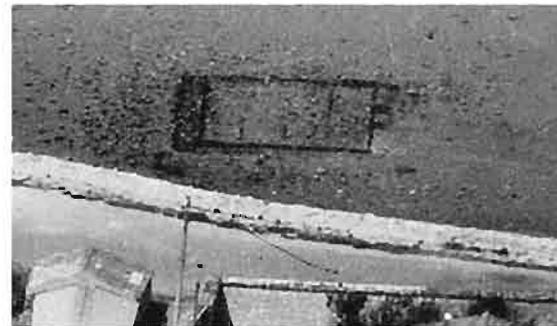
LE PARC À HUITRES LAISSA ALLER *

Le promeneur qui, du haut des remparts nord, contemple la baie de Meschers et la plage, remarque à quelques dizaines de mètres du rivage, les vestiges d'une construction quadrangulaire à demi-enfouie dans la vase et le varech. Il pourrait être tenté d'y reconnaître de très antiques palafittes...

* laisser aller = fuir, en saintongeais



C'est en réalité le parc à huîtres qu'avait fait bâtir en 1936 Mr. Paul Desmant. Son enceinte, longue de 20 m, large de 10,50 m, était faite de solides planches et poteaux, renforcés d'un glacis de galets et blocs de rocher maçonnés à la glaise. La première intention était d'accueillir le naissain, pour en obtenir des huîtres que l'on aurait vendues aux ostréiculteurs des parcs de Marennes. Sur l'objection que le parc était situé un peu haut par rapport à l'étape de basse-mer, pour une bonne croissance des jeunes huîtres, et que d'autre part le bateau du propriétaire, envisagé pour le trafic, n'aurait pu à l'évidence franchir Maumusson ou doubler la Tour de Chassiron en toute sûreté, on se détermina à entreprendre l'engraissement d'huîtres draguées sur les bancs naturels.



Le parc à huîtres. État vers 1960.

40 000 huîtres furent ainsi placées et semblèrent d'abord se plaire en ce bassin. Mais il apparût bientôt qu'elles dépérissaient. Car le parc «laissait aller», si bien qu'en morte-eau il restait à sec, ne pouvant retenir assez longtemps l'eau des malines. Et les huîtres crevèrent, victimes des crabes qui en creusant leurs galeries dans la glaise entre les pierres du glacis avaient rendu l'enceinte déplorablement perméable; on n'y put trouver remède, sauf à reconstruire une coûteuse maçonnerie. L'entreprise fut abandonnée, le parc laissé à la merci des éléments.



« LA FORTERESSE »

À l'occasion du dernier Salon des Indépendants tenu sous la verrière du Grand Palais avant sa longue fermeture pour travaux, les organisateurs présentaient "en gueststars", une exposition de peintres "naïfs".

L'auteur appréciait depuis les débuts de son éducation esthétique, ces peintres souvent «géniaux» canonisés par Guillaume Apollinaire et quelques autres connaisseurs de son espèce.

Il se précipita au Grand Palais.

Et, dès l'entrée de l'exposition, LE CHOC.

André Bauchant (1). Pour l'auteur, le peintre déjà très apprécié des amateurs entre les deux guerres, n'était évidemment pas un inconnu.

MAIS, LE TABLEAU !



(1) André Bauchant . 1873 - 1958

LE TABLEAU ?



André Bauchant : «La Forteresse».

Huile sur toile, 52 cm X 62,5 cm.

Signé et daté 1930 (par courtoisie de la Galerie Mona Lisa).

L'église de Talmont, sans l'ombre d'un doute pour celui qui la connaît... depuis l'enfance....et avant 1970!

Cette toile d'assez grande dimension (52 cm X 62,5 cm) était présentée par la Galerie Mona Lisa, installée à l'époque au «Carré Rive Gauche», sous le titre étonnant : La Forteresse, et était proposée au prix, normal étant donné la cote du peintre, de 35 000 F. L'auteur, malgré ses goûts, ne collectionne pas les tableaux ... et la Société des Amis de Talmont n'avait pas les moyens. Mais l'auteur contacta cependant la Galerie qui lui confirma que le titre était de leur propre chef. Il donna alors les preuves de l'identification de l'église de Talmont (ce qui enrichit le pedigree du tableau); en remerciement la Galerie autorisa la reproduction, à titre gracieux, de l'oeuvre dans les publications de la Société (et de l'auteur) ou pour le Musée de Talmont (2).

L'oeuvre est dûment signée, et datée : 1930.

Question : pourquoi et comment Bauchant a-t-il pu connaître, et peindre Sainte-Radegonde-de-Talmont ?

(2) où une reproduction a figuré jusqu'au remaniement du Musée en 1997...

La transposition est telle qu'il ne peut s'agir « d'inspiration » par carte postale. Bauchant a vu l'église, et d'un point de vue plongeante bien précis comme en témoignent l'excavation rocheuse au premier plan - la Fosse Porte - et le mur du cimetière à droite avec son portail d'époque. Le peintre a vu l'église à partir du toit de la maison de Félix Clanet, où ce dernier avait ménagé une sorte de plateforme pour contempler le panorama de l'église et de l'estuaire. Une carte postale, postérieure au tableau de Bauchant a adopté ensuite ce même point d'observation.



L'église et la Fosse Porte vues de la «terrasse» du chalet Clanet.

Donc, un séjour de Bauchant à Talmont, en 1930 ? Le peintre était tourangeau, né et résidant à Château-Renault, Indre et Loire, arrondissement de Tours. Félix Clanet, maire de Talmont, est ami des Desmants, ces négociants de Tours qui, à cette date, se rapprochent de Talmont où ils préparent une «résidence secondaire». Madame Desmants aime l'Art et exerce en amateur éclairé ses goûts artistiques.

ALORS ? LE NÉGOCIANT DE TOURS A-T-IL INVITÉ LE «NAÏF» TOURANGEAU ?



La vision du peintre donne de l'église l'image d'une vérité hallucinée. Sous un ciel menaçant chargé de nuages bas, l'église-forteresse, ainsi entourée de toutes les respirations haletantes du large, comme arrêtée au bord extrême d'un abîme, devient le signe d'un inexplicable destin. Contre la mer livide, elle se dresse telle la sentinelle d'un songe. C'est peut-être cette vision qu'il convient d'en garder

COTE DE CRÉDIBILITÉ

Bauchant a-t-il peint l'église après un voyage à Talmont : OUI à 90%

Le peintre a-t-il été en rapport avec la famille Desmants : OUI à 50%





INVENTION D'UNE TRADITION

89

Ce titre est emprunté à l'ouvrage «L'invention de la tradition», rédigé sous la direction d'Éric Hobsbawm et Terence Ranger, traduit de l'anglais par Christine Vivier. Éditions Amsterdam. Paris. 2006.

Les citations dans l'article sont tirées de la préface, sous la signature d'Éric Hobsbawm.

FRAIRIE DE TALMONT, SECOND DIMANCHE D'AOÛT, LA FÊTE DE SAINTE-RADEGONDE, PATRONNE DE LA PAROISSE TOMBANT LE 13 AOÛT

Un certain temps, il a plu aux autorités de dire «traditionnelle» cette fête villageoise (depuis trois ans, elle est «médiévale»). Traditionnelle depuis quand ? Trois siècles peut-être ? Elle était déjà fort ancienne en 1894 quand, à la demande de certains habitants et commerçants, le conseil municipal entreprit les démarches pour obtenir des autorités responsables l'ouverture d'une deuxième frairie le premier Dimanche après Pâques; sans succès.

Traditionnelle, elle ne le demeura vraiment que jusqu'aux années 90, fortement influencée ensuite par des tentations «culturelles», coïncidant avec l'étiollement certain d'un public authentiquement populaire et campagnard, et la désaffection «d'élites» choquées par la vulgarité des spectacles forains ou la tristesse des ménageries ambulantes («pauvres bêtes maltraitées par les frustes gens du voyage..») sans omettre les exigences de plus en plus contraignantes de sécurité (suppression du jeu de casse-pot, du mât de cocagne) ou la protection des animaux domestiques contre les mauvais traitements (course nautique aux canards).

Le déclin et la dénaturation de la frairie traditionnelle a suivi et accompagné l'évolution de la population talmonaise depuis le milieu du XIXème siècle. Encore résistante jusqu'à la Grande Guerre, la frairie commence visiblement à se dégrader dans les années précédant la seconde guerre mondiale. Des tentatives de «substitutions» apparaissent.



Frairie traditionnelle
1965



Fraine traditionnelle
1965



Frairie
1974



Frairie des années 80



Frairie médiévale
2010



Fête des fleurs à Talmont en 1938. Défilé des enfants avec leurs véhicules ornés de fleurs en papier crépon.

Les gens de mer rentreront, avec un certain succès, de relancer une journée de Régates. La guerre, bien entendu, bloque alors toute initiative.



Fête de la Mer vers 1985

Entre 1970 et 1987, à nouveau des Fêtes de la Mer pourront être organisées, les marins-pêcheurs disposant alors de chalutiers assez spacieux pour accueillir un public friand de «baptêmes nautiques»... Et le curé assurera la traditionnelle bénédiction, avec jet d'une gerbe en souvenir des disparus. Ces manifestations cesseront avec la mise obligatoire à la casse des chalutiers.

Ce qui résiste le mieux, parmi les manifestations de la fratrie traditionnelle, cest le thème «Feux et Lumières». Retraite aux flambeaux et feu d'artifice ont toujours le même succès et le contraste est saisissant entre l'assistance modérée et «volatile» des après-midi et l'affluence nocturne toujours assidue. Et il semble bien que ce domaine de la Lumière soit favorable à l'invention de traditions nouvelles, ou tout au moins aux tentatives de substitution.

Il y aura ainsi, juste avant le second conflit mondial, une éphémère Fête des Fleurs, dans un style de patronage laïque, avec défilé d'enfants à vélo ou en poussette ornés de fleurs en papier crépon... influence évidente de quelques retraités de l'Enseignement.



Régates 1937-38 (?).



...mais la Fête 89 n'aura pas lieu

«L'expression «tradition inventée» (...) inclut à la fois les «traditions» qui ont été effectivement inventées, construites et instituées de manière très officielle, et celles qui émergent de façon plus indistincte au cours d'une période brève et datable.» «Les traditions inventées» désignent un ensemble de pratiques de nature rituelle ou symbolique qui sont normalement gouvernées par la répétition». (On peut supposer que l'invention de la tradition) est plus fréquente quand une transformation rapide de la société affaiblit ou détruit les modèles sociaux pour lesquels les anciennes traditions avaient été élaborées et produit de nouveaux modèles (...) les «nouvelles» traditions résulteraient (...) de l'impossibilité d'utiliser ou d'adapter les anciennes. (Mais un large éventail de matériaux anciens pour construire les traditions inventées) s'est accumulé dans le passé de chaque société; et un langage élaboré de pratique et de communication symbolique est toujours disponible».

Les Lumières de Talmont n'ont évidemment rien à voir avec des manifestations religieuses très anciennes, en d'autres régions ou d'autres systèmes de pensée, Sainte Lucie des pays du Nord, ou Hanouka hébraïque par exemple. Le «matériau ancien», au sens propre du terme est ici le cierge de l'église et son substitut profane la bougie. Certes cire, stéarine ou huile (d'olive...) sont le «fond commun», mais il s'agit maintenant d'adapter le concept «Lumière» à d'autres fins.

PREMIÈRE TENTATIVE

À partir de 1967, et pendant huit ans, la Société des Amis de Talmont instaure les premiers concerts nocturnes dans l'église. Le public est accueilli au portail Ouest après un cheminement par la promenade des remparts, à partir du promontoire. Un des organisateurs, le pasteur Ribagnac, a obtenu de la municipalité l'autorisation de mouler des embases en ciment à intervalles réguliers au sommet du rempart pour y placer des pots de confiture contenant une bougie, constituant ainsi un «chemin de lumière». Des flambeaux accrochés aux murs des jardins complètent le dispositif.

L'initiative a beaucoup de succès, mais la tradition s'interrompt avec l'abandon des concerts par les Amis de Talmont après 1974.



Éclairage de l'église «aux bougies» par les Amis de Talmont. (Photo Léo Ménier).



Le «Chemin de Lumière», pour les auditeurs des Concerts des Amis de Talmont.



SECONDE TENTATIVE

La technique «pot de confiture-bougie» fut à nouveau mise en oeuvre le 8 Août 1986 à l'occasion du concert donné par l'Association pour la Culture de Royan et du Pays d'Arvert. L'auteur fit illuminer l'église dans l'esprit où les San-Pietrini embrasaient, pour la Noël ou les Années Saintes, Saint-Pierre de Rome... 150 bougies, disposées pour mettre en valeur l'architecture et les sculptures de l'église furent mises en place,

non sans peine (effets du vent et problèmes d'équilibre) grâce à l'expérience du travail sur échelle de Michel Gouriveau, Président du Comité des Fêtes et peintre en bâtiment de son état, aidé de Alain Simon, agent municipal de sécurité. L'effet fut remarquable. Un témoin écrivit : «les petites flammes dansantes, leurs chauds halos de lumière quasi vivante, éclairaient l'architecture et les sculptures romanes d'une lueur presque irréelle, spirituelle, merveilleuse apparition visible de très loin, du Caillaud jusqu'au Roc de Deau, qui s'effaça peu à peu tandis que les flammes mourantes rendaient l'église à la nuit». L'initiative fut plusieurs fois renouvelée.

Pour l'illumination suivante, on employa des bougies «longue durée» spécialement achetées dans une célèbre boutique spécialisée du Quartier Saint-Sulpice. Puis, pour des raisons de coût, on se contenta des «bougies votives» telles que celles proposées dans les églises. Mais leur composition à base paraffinique donne une lumière moins éclatante et l'effet général fut moindre. Les pots de confiture avaient deux inconvénients : ils protégeaient mal la flamme dès que le vent forçissait en tourbillons, et il y avait danger non négligeable de chutes. L'auteur mit au point des «luminaires» astucieux à base de bouteilles en plastique pour eau minérale : bouchon enlevé, corps coupé en deux pour mise en place de la bougie sur fond de sable pour la stabilité, évent inférieur pour une bonne combustion sans risque d'extinction par le vent; ensemble léger et incassable pour une mise en place facile.

TROISIÈME TENTATIVE

L'illumination de l'église fit partie, en 96, 97, et 98, des «Feux de Talmont» festivité créée par la municipalité Mounier pour célébrer, sans trop le dire, la fête nationale... le 13 Juillet...

- Premier spectacle, 1996, les «Yoles de Feu», «Évènement de lumière et parcours à travers la cité».

«À l'entrée de la presqu'île, sous les remparts et sur la grève: Les Yoles de Feu. Un plasticien originaire de Mortagne (et arrière-petit-fils d'un constructeur de bateaux ?) Denis Tricot construira un chantier de barques traditionnelles de l'estuaire. À la tombée du jour, elles seront embrasées sur une musique jouée par le septet de cuivre Divertimento. On pourra contempler ensuite l'Église des Lumières (...) (voir Illumination de l'église).

Les maisons seront également décorées par leurs habitants avec les moyens autres que l'électricité: bougies, flambeaux, lampes à pétrole... Enfin, les Flammes du Port, torches géantes sur le quai central termineront le parcours en hommage aux navigateurs passés et présents de l'estuaire (sic)».

Le succès de curiosité fut grand: plusieurs milliers de spectateurs, mais un peu déçus par le «dépouillement» des sculptures navales et la modestie de l'embrasement... La promenade dans les rues charma... même si «certains commerces n'ont malheureusement pas joué le jeu et violé, de leurs enseignes et leurs éclairages criards, l'intimité des lieux, volontairement plongés dans l'obscurité» (Sud-Ouest, 16 Juillet 96).



Sculpture pour Yole de Feu.



- 1997: Les Feux de Talmont sont allumés par les soins du Groupe Carabosse, à l'aide d'ingénieuses machineries pyrotechniques, à la Fosse-Porte, sur la promenade des remparts, place de la Tour Blanche, sur le Port; avec en final, procession d'un «Char de Feu» très spectaculaire. Illumination de l'église, et maisons éclairées aux chandelles par les habitants.

Affluence et satisfaction accrues.

- 1998: La Ville en Feu. La presqu'île sera animée par les artistes du feu, le danseur africain Pelé Camarra à l'entrée du bourg, la Compagnie Dupont-Lajoie sur le port, les Feufouflambants (des cracheurs de feu) devant l'église, le trio musical poitevin Veniel, Bruicolage et Polyson, rue du Port et rue de la Tour Blanche, illumination de l'église et des maisons. Le spectacle déçut, les attractions mal disposées, n'étaient visibles que d'un petit nombre de spectateurs. L'illumination des rues, trop ambitionneusement conçue, avec des moyens inadaptés aux rues, fut ratée.

LA TRADITION INVENTÉE ?

Peut-on dire que les trois tentatives sont trois étapes dans l'établissement d'une «tradition nouvelle»? On constate bien une croissance progressive, suffisamment rapide, de 1967 à 1998, du volume des manifestations, et leur extension publique, de l'accueil des auditeurs d'un concert, à la participation des habitants aux illuminations. Et celles des «Feux de Talmont» ne sont plus seulement un décor essentiellement centré sur l'église, mais constituent un élément majeur de la manifestation dans le bourg. Dans une certaine mesure, le relatif échec est dû à de mauvais choix techniques des promoteurs, ne remettant pas en cause la «participation populaire volontaire».

Depuis 2008, «Talmont aux bougies», «spectacle féérique» (allons, n'exagérons rien...) est-il en passe de fixer la «tradition inventée» ?

La manifestation bénéficie, c'est le moins qu'on puisse dire, d'un fort appui officiel. Elle s'étend sur plus de deux mois, chaque semaine, la première année les Samedi, ensuite les Mardi. Les bougies votives, qui étaient mal adaptées à l'illumination d'un édifice, conviennent aux chapelets de lumière au ras du sol. Avec l'ouverture, (conseillée...) des commerces jusqu'à 23 heures, elle s'intègre dans les nouvelles structures commerciales de la population talmonaise.

«Les traditions inventées semblent appartenir à trois types qui se recoupent:

- a) celles qui établissent ou symbolisent la cohésion sociale ou l'appartenance à des groupes de communautés réelles ou artificielles;
- b) celles qui établissent ou légitiment des institutions, des statuts ou des relations d'autorité;
- c) celles dont le but principal est la socialisation, l'inculcation de croyances, de système de valeur et de codes de conduite.»

«Talmont aux bougies» paraît entrer assez bien dans les trois situations définies par le préfacier de «l'invention de la tradition».



TOUS LES MARDIS
DU 12 JUILLET 2011
AU 30 AOUT 2011
A LA TOMBEE DE LA NUIT,
LE VILLAGE EST ECLAIRE
AUX BOUGIES
LES COMMERCES SONT
OUVERTS jusqu'à 23 H

UNE IMPOSTURE, UN PRINCE, UN ROI, ET DEUX RECONNUS

«l'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu aux mensonges».

Citant ainsi le Fabuliste, le chanoine Tonnellier s'étonnait de la persistance d'une légende, celle des La Trémoille seigneurs de Talmont.

La Trémoille, l'illustre famille aux quatre T : vicomtes de Thouars, ducs de La Trémoille, princes de Talmont et de Tarente...

Princes de Talmont... mais de Talmont Saint-hilaire, dit auparavant Talmont-en-Jard, Vendée.

La confusion date de 1698. Un commis de Bégon, intendant de La Rochelle, fut à l'origine de la bévue en se trompant de Talmont dans le préambule du Rapport de la Généralité. «Bien que l'erreur ait été corrigée dans le même Rapport, à la liste détaillée des paroisses, où les paroisses de la Chatellenie de Talmon (en Saintonge) figurent comme appartenant à Monsieur le Duc de Montausier, rien n'y fit, écrit le chanoine Tonnellier. Des publications comme la Statistique de Gautier, ou les Rapports du Conseil Général, reprirent l'erreur sans contrôle en lui donnant comme une consécration officielle. Des érudits eurent beau protester, Monsieur Dangibeaud le dernier, ce fut vain».

Avec la renommée croissante de Talmont-sur-Gironde à la fin du XIXème siècle, la sornette prolifère.

Écrivains locaux, cartes postales, guides touristiques multiplient les références : château de La Trémoille, remparts de La Trémoille...

En 1943, la Société des Amis de la Presqu'île de Talmont-sur-Gironde offre la Présidence d'Honneur à Madame la Duchesse de La Trémoille, 85 avenue Henri-Martin à Paris, honneur qui sera courtoisement refusé, au nom de la vieille dame, par son ami le Comte de Laborde.

En 1975, lors de l'exposition «Villes d'Art et d'Histoire, Villages de Tradition» présentée à la Conciergerie, à Paris, un des organisateurs du stand de Talmont, amateur de documents historiques, voulut faire figurer dans la vitrine une «copie ancienne» (sic) du certificat de bonne conduite d'un valet, signé au XVIIème siècle par un La Trémoille, sous prétexte que «de toute façon, on y lisait le mot Talmont». La négligence d'un monteur de vitrine, posant par mégarde un mégot encore incandescent sur le précieux papier, d'où une large brûlure, justifia providentiellement le retrait du document...

Et encore récemment, lors de la campagne de protestation contre 4Gas, un fervent talmonais, parmi les raisons de son opposition au projet, affirme le désir «que vive la devise des La Trémoille».

Il faut quand même reconnaître que ces «champions» talmonais des La Trémoille mènent sans doute leur ultime tournoi. Pour Talmont, les passionnés d'Histoire (celle des «Grands Hommes») ont élu d'autres seigneurs plus authentiques.

UN PRINCE...

48

...présenté par le chanoine Tonnellier dans son livre (nombreuses éditions, Delavaud, Saintes) «Talmont-sur-Gironde» :

LOUIS D'ESPAGNE DE LA CERDA.

«Il était arrière petit-fils d'Alphonse X, roi de Castille et d'Aragon (...) Son père, Aphonse de La Cerda ayant été évincé du trône par son oncle Sanche se réfugia en France, accueilli par son cousin germain Philippe le Bel. Louis de La Cerda, élevé à la Cour de France avec le futur roi Jean (le Bon) servit avec succès dans les guerres successives de Bretagne. Le roi Philippe VI le fit amiral de France en 1341, l'année suivante il remporte contre les Anglais le combat naval de Guernesey.

En 1338, il avait déjà reçu en récompense de ses services la seigneurie de Talmont érigée en Comté». Il fut ainsi le premier Comte de Talmont.

En 1334, le pape Clément VI le reconnut comme roi de Murcie et Prince des Îles Fortunées (les Canaries) (1). «Ce sont ses armes que Talmont aurait dû avoir à coeur d'adopter pour siennes, en souvenir du prince de sang royal pour qui la terre et cité de Talmont fut érigée en Comté. Et il n'en pourrait vraiment être en être de plus belles».

Souhait heureusement exaucé par la municipalité Mounier. Les armes de Louis de La Cerda ont remplacé sur les documents communaux les armoiries ridicules héritées de la première Société des Amis de Talmont.



Portrait présumé de Louis d'Espagne de La Cerda.



Édouard Ier Plantagenet, Roi d'Angleterre

UN ROI...

... recommandé par le Pasteur Ribagnac :

ÉDOUARD IER D'ANGLETERRE,

roi de 1272 à 1307, surnommé le «Justinien anglais» pour son oeuvre législative et constitutionnelle. Il est réputé avoir créé la cité de Talmont. À dire vrai, on ne sait rien de certain à ce sujet, sinon qu'en 1283, il acheta la seigneurie de Talmont aux héritiers de Garcie, dernière tenante du titre; encore qu'il fallut aux vendeurs attendre un an le paiement des 26 000 sous de Bordeaux, 22 livres tournois et le boisseaux de froment, somme convenue. Cette acquisition peut paraître bien modeste par rapport à celles du Pays de Galles et de l'Écosse par le roi, au prix certes de glorieuse

(1) : ce qui, comme on dit, ne mangeait pas de pain.

et longues campagnes et de quelques cruautés envers les vaincus.

Quoiqu'il en soit, on crédite généreusement Édouard de la construction des murailles de Talmont, dont la Tour Blanche, peut-être de la fortification de l'église, et de l'organisation du bourg selon un modèle mis en oeuvre par le roi d'Angleterre, particulièrement à Winchelsea, un des «Cinque Ports».

Édouard Ier n'aurait eu d'ailleurs que peu de temps pour réaliser ce programme. En 1293, Philippe le Bel, en grave désaccord avec son bon cousin (2), lui enleva le comté qui revint à la Couronne de France.



Quelque soit l'incertitude, les autorités municipales ont nommé Édouard Ier comme «fondateur de la ville close» terme opportunément inventé (l'auteur lui-même, il s'en excuse, a participé au choix du mot) parce que les historiens ont à juste titre récusé l'emploi des termes bastide et ville neuve (3).

«Édouard Ier, fondateur de la ville close en 1284» a donc donné son nom à une rue du bourg, à l'occasion d'une pittoresque cérémonie et au son de la cornemuse.

DEUX RECONNUS...

46

... dont l'auteur souhaiterait voir reconnus les mérites
auprès des amateurs de Talmont et des autorités locales :

CHARLES DE MONTAUSIER
(1610 - 1690)

et son épouse

JULIE D'ARGENNES
(1607 - 1671)

Comte et Comtesse de Talmont
(sur Gironde) (4) auxquels il
conviendrait d'associer la
mère de Julie, Catherine
de Vivonne, mieux
connue dans l'histoire
des moeurs et des lettres
sous son titre de Marquise de
Rambouillet, car c'est d'elle que
le couple tenait le comté.



(2) : qui devait après la trêve de 1298, devenir son beau-frère (il épousa Marguerite, soeur du roi de France) et le beau-père de sa fille Isabelle qui épousa Édouard, le Prince de Galles

(3) : ce type d'institution implique certaines formes administratives historiquement reconnues (chartes en particulier, qui n'ont pas été retrouvées pour Talmont. Bastide ne doit être employé que pour les fortifications en pays d'oc.

(4) : entre autres titres, car Montausier était Baron de Sainte-Maure, puis Marquis, puis Duc de Montausier et Pair de France.

ELLE



Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, dans le costume d'Astrée, d'Honoré d'Urfé, par Claude Deruet.

Julie,

célèbre «Précieuse» (pas ridicule, mais un peu «intello»), une des égéries de la Chambre Bleue, le «salon littéraire» de sa mère, la marquise de Rambouillet, où se faisaient et se défaisaient les réputations des auteurs du temps. Féministe avant la lettre, elle disait refuser le mariage et se voulait libre de choisir entre les innombrables adorateurs transis par son intelligence et sa beauté. Ainsi fit-elle attendre quatorze ans, d'une cour aussi enflammée qu'interminable, son soupirant obstiné...

47

LUI

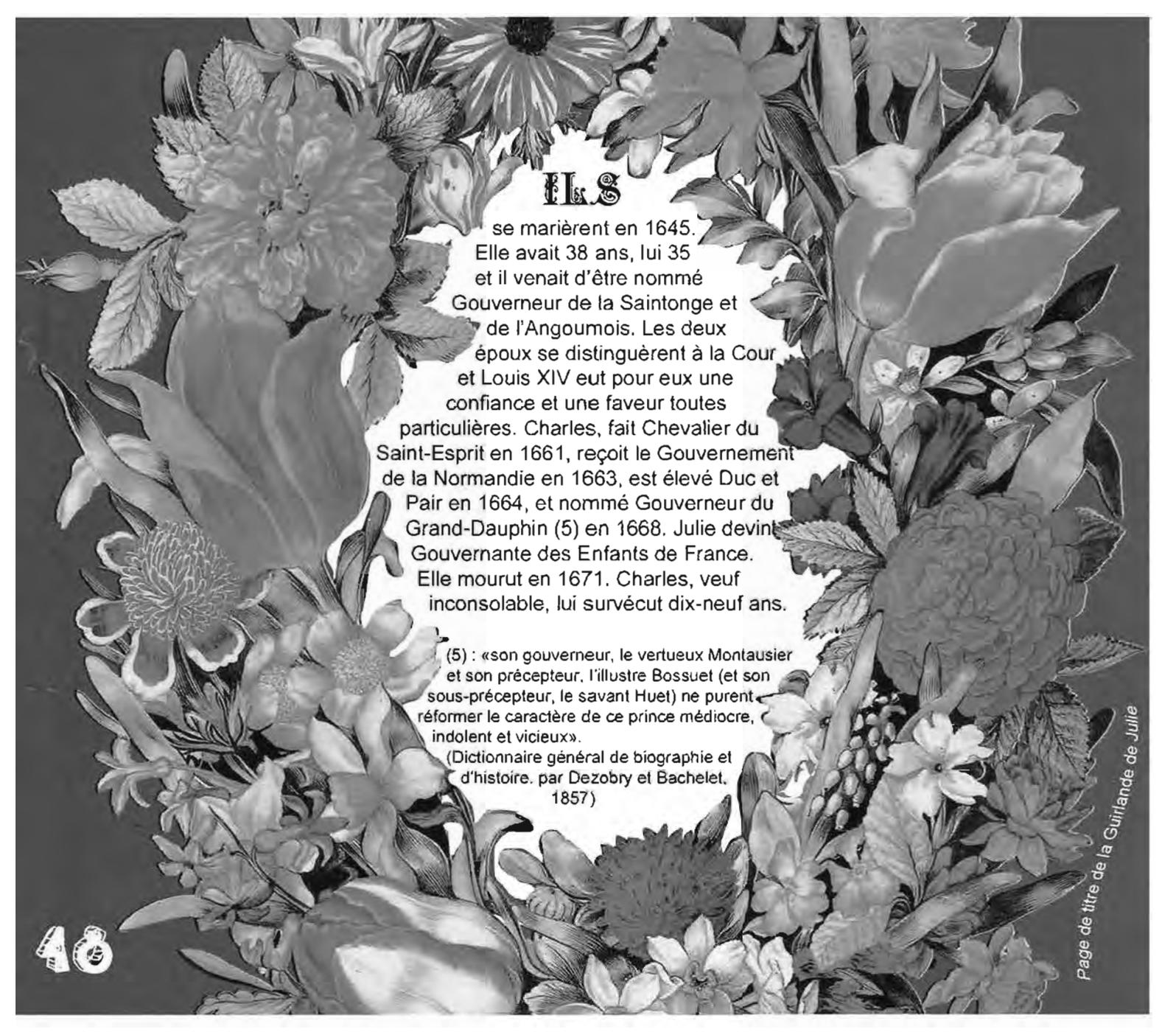


Charles de Sainte - Maure, Marquis de Montausier.

Brave et brillant homme de guerre et bel esprit, misanthrope et homme d'État, courtisan au franc-parler, de surcroît plutôt beau garçon, mais pas mondain. Hôte assidu de l'Hôtel de Rambouillet entre deux campagnes militaires, il ne cesse de versifier pour sa déesse des madrigaux dans le goût du temps,

Il offre à Julie
«le plus beau livre du monde»
«La Guirlande de Julie»
et pour elle, protestant, se convertit
au catholicisme.

Charles de Sainte-Maure, duc et pair de Montausier. Statue (au Louvre) par Louis-Philippe Mouchy, 1788. Sous le fauteuil, deux livres: «les Commentaires» de Jules César et la «Cyropédie» de Xénophon, rappelant qu'il fut brillant - et brave - homme de guerre et Gouverneur du Grand Dauphin.



ELLS

se marièrent en 1645. Elle avait 38 ans, lui 35 et il venait d'être nommé Gouverneur de la Saintonge et de l'Angoumois. Les deux époux se distinguèrent à la Cour et Louis XIV eut pour eux une confiance et une faveur toutes particulières. Charles, fait Chevalier du Saint-Esprit en 1661, reçoit le Gouvernement de la Normandie en 1663, est élevé Duc et Pair en 1664, et nommé Gouverneur du Grand-Dauphin (5) en 1668. Julie devient Gouvernante des Enfants de France. Elle mourut en 1671. Charles, veuf inconsolable, lui survécut dix-neuf ans.

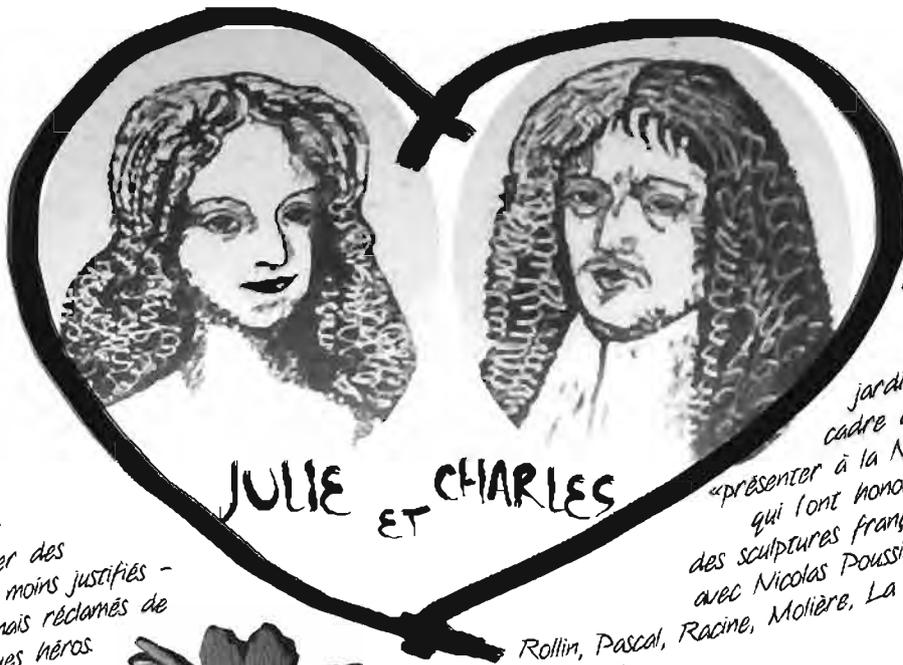
(5) : «son gouverneur, le vertueux Montausier et son précepteur, l'illustre Bossuet (et son sous-précepteur, le savant Huet) ne purent réformer le caractère de ce prince médiocre, indolent et vicieux».

(Dictionnaire général de biographie et d'histoire. par Dezobry et Bachelet, 1857)

En 1656 Julie et Charles étaient devenus Comtesse et Comte de Talmont, par dévolution de la part de la mère de Julie, Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, qui tenait le Comté de son père Jean de Vivonne.

Ni Julie, ni Charles n'ont eu leur rue à Talmont.

Curieusement, les thuriféraires talmonais, si attachés à trouver des patrons illustres - et plus ou moins justifiés - pour leur cité, ne se sont jamais réclamés de ces si estimables et romanesques héros.



Mais Charles est au Louvre. Sa statue par Louis-Philippe Mouchy, commandée par le Comte d'Angivillier, Directeur général des bâtiments et jardins de Louis XVI dans le cadre du programme qui devait «présenter à la Nation les grands hommes qui l'ont honorée», figure dans la salle des sculptures françaises; en bonne compagnie avec Nicolas Poussin, Mathieu Molé, Charles Rollin, Pascal, Racine, Molière, La Fontaine et Montesquieu.



Et la «Guirlande de Julie» est entrée à la Bibliothèque Nationale. (6)

Peut-on oser une suggestion? Baptiser un futur Point I Salle Charles de Montausier et mettre la bibliothèque de la cure sous le patronage de Julie d'Angennes.

RÉPARATION D'UN OUBLI !

6 Octobre 2010 : quatre centième anniversaire de la naissance de Charles de Montausier, au château de Montausier (près de Baignes-Sainte-Radegonde (en Angoumois)). Pas de commémoration à Talmont... Impardonnable omission dans le n°2 de «Fabuleux Talmont». Honte à l'auteur!

(6) : Les lecteurs curieux de mieux connaître cette romanesque histoire et les merveilles florales du Livre offert par Montausier à Julie, consulteront avec profit le beau livre d'Irène Frain «La Guirlande de Julie» -ed. Robert Laffont. Bibliothèque Nationale, 1991 et plus récemment (2011) la biographie, «Julie d'Angennes et Charles de Montausier» par Alain Mazère (ed. Le Croît Vif).

DEUX FORAINS PAS COMME LES AUTRES



Chapiteau géant de
6 mètres sur 3 !

Trois pistes non couvertes !
2 000 personnages sculptés !
Spectacles simultanés !

60 m² !

80

Car Valdi est un cirque miniature, au 1/20^{ème}, et son Créateur : Maurice Masvignier. Créateur avec un grand C, comme pour le Grand Artisan de l'Univers, puisque le Petit (Grand) Cirque est sorti, tout conçu et équipé, du cerveau de Maurice Masvignier, comme Athéna toute armée du cerveau de Jupiter.

Le destin mondial du Cirque Valdi (1) s'est noué par hasard en 1982. Maurice Masvignier présentait Valdi dans des foires ou expositions, quand la Maison de la Culture le fait venir, en Juin, à Meschers. Il installe son «chapiteau» sur le parking du supermarché. Monsieur Loizeau, premier adjoint au maire de Talmont s'enthousiasme pour l'attraction et propose d'accueillir Valdi à Talmont, sur la Place des Douves, du 13 au 23 Août. C'est un succès public, et le Maire de Talmont retient le «Petit Cirque» pour 1983, du 1^{er} Juillet au 21 Août. Et cela va durer huit ans. Valdi plaît aux visiteurs, la famille Masvignier se plaît à Talmont, où elle se fait des amis.

... jusqu'en 1990, où une nouvelle municipalité, un peu intoxiquée par quelques esthètes, considérant que le «barnum Masvignier» dépare le site «unique» de



LE PLUS GRAND
CIRQUE
DU MONDE



Zoo universel !
Caravane !

Attractions mondiales !

600 ampoules multicolores !

150 véhicules !

+ de 20 000 heures de travail !

l'entrée de Talmont, veut «l'exiler» dans le marais entre Talmont et le Caillaud. Maurice Masvignier ne reviendra pas à Talmont et reprend ses tournées. Saison à Cabourg, dans le jardin public, puis deux ans, l'été, à Saint-Galmier, 165 000 entrées, payantes.

Une TV niponne passe des images du cirque...

Un entrepreneur de spectacle japonais, émerveillé, contacte Masvignier -San, qui se laisse convaincre de céder son oeuvre. Il ne l'abandonne pas tout à fait puisqu'il part au Pays du Soleil Levant pour le montage (2) et qu'il y reviendra plusieurs fois, invité d'honneur. Les Japonais ont construit à Kinogawa un bâtiment spécial pour Valdi. L'entrée est fixée à 5 yens, en quatre ans il y aura 4 millions d'entrées. L'ingrate Talmont est bien loin...



(1) : «Val - Di» : de Valérie et Didier, les enfants de Maurice et Nicole Masvignier.

(2) : En vue d'éventuelles réparations, les Japonais avaient demandé si le créateur pouvait leur communiquer ses plans. Réponse : «il n'y a pas de plans». Scepticisme poli des Japonais (Maurice - San est dur en affaires, il fait monter les enchères) Insistance. Maurice nie toujours : «tout est dans ma tête». «Votre prix sera le notre» etc... Enfin : démonstration de la méthode. Les Japonais admettent et admirent.

VALDI



Mais la nostalgie est là. Maurice Masvignier va refaire un nouveau Valdi, plus grand, 320m2, à l'échelle du 1110 ème. Douze ans de travail, 60 480 heures (3). Tout fonctionne. Les jongleurs jonglent, les clowns font les pitres, les dompteurs domptent les fauves, l'écuyère fait tourner ses chevaux, les spectateurs applaudissent, dans les caravanes les gens du cirque au repos prennent un bain ou regardent la télé, qui passe des images...

Le Créateur accorde à quelques privilégiés la visite, non pas des « coulisses », mais du « sous-sol » du cirque. La vision des câbles, tringleries, engrenages, poulies courroies, mini-moteurs, contacteurs, etc (tout cela dûment répertorié et étiqueté), est si fantastique qu'elle fait presque oublier ce qui se passe au dessus!

Pour en savoir plus : se rendre à La Souterraine (Creuse)

Avenue de la Liberté B.P.78

tel : 05 55 89 68 94

05 55 63 10 06

www.cirquevaldi.org

(3) : La municipalité de La Souterraine a fait construire pour Valdi un bâtiment de 1,5 million d'Euros. La maquette est estimée à 2 millions d'Euros et est inscrite à « l'inventaire supplémentaire des objets classés ».



Le Petit Cirque sur la Place des Douves à Talmont



le manège des fêtes galantes

...et de bien d'autres merveilles

A decorative carousel scene. At the top, a yellow scalloped border contains the page number '82'. Below it, the title 'le manège des fêtes galantes' is written in a stylized, blue-outlined font. Underneath the title, the subtitle '...et de bien d'autres merveilles' is written in a simpler font. The central part of the image features a large, ornate, light blue frame containing a classical painting of three figures in a garden. In the foreground, two white carousel horses with blue and gold harnesses are visible. On the left, a woman in a purple dress and black hat stands. On the right, a woman in a red dress stands next to a basket. The background is a light purple color.

Dans les programmes
des festivités talmonaises
on le nomme «Manège 1900»...
mais Johnny Ritz n'a certainement
pas cette «Belle Époque» en tête
quand il en conçoit la décoration
picturale.

Tout autour du pivot du manège,
de belles dames, champêtres,
virginales, naïves ou
dominatrices vous accompagnent

Sur la frise extérieure, dans des cadres «rocaille», des paysages idylliques ou sauvages : des lacs de montagne, des sommets neigeux, des étangs au coucher du soleil, des villas italiennes, une banquise d'icebergs; aussi, le chateau fantastique de Louis II de Bavière, Neuschwanstein.



les chutes du Niagara, la forteresse incendiée que Poussin a peinte dans le paysage d'«Orphée et Eurydice», une ville au bord de l'eau, imaginaire Venise ou Saint-Petersbourg.



Et par-dessus tout, au plafond, des anges, des scènes bibliques ou antiques, des Fêtes galantes de Watteau ou Fragonard, enfin, les Bergers d'Arcadie.



«La Gamme d'Amour», d'Antoine Watteau



«Les hasards heureux de l'escarpolette», d'Honoré Fragonard. Sans doute par respect pour les jeunes visiteurs, le décorateur a inversé les positions des protagonistes en «retournant» le jeune homme. (pour être clair, dans l'original, le jeune homme lorgne les dessous de la dame).



«Les Bergers d'Arcadie» de Nicolas Poussin. Mais le décorateur n'a pas inscrit sur le tombeau la devise fatale : «et in Arcadia ego»



Hommage merveilleux et forain d'un amateur - averti l'auteur en est témoin des Maniéristes baroques ou Rocaille, ces peintres magnifiques des XVIIème et XVIIIème siècles français.



Un correspondant westphalien érudit, Friedrich Wilhelm Weitershaus, de Gütersloh (Allemagne), dans une étude succincte transmise il y a une dizaine d'années, avait relevé pas moins d'une demi-douzaine de radicaux linguistiques pouvant expliquer le sens du nom «Talmont», de l'indo-européen primitif au gallo-romain en passant, dans le désordre, par le celtique, le gaulois et le haut-allemand, sans omettre le «latin de cuisine» du XI^{ème} siècle qui engendra la réjouissante étymologie «Talus mundi», le Talon du Monde.



La science étymologique, à un niveau local, ne craint ni la fantaisie, ni le fantasme. Pour Talmont la plus récente interprétation met en cause les Vikings, dans l'ouvrage «Les Vikings au coeur de nos régions». Pour l'auteur : «Talmont, anciennement Tallemont (sic, 1) traellemuno, l'embouchure des esclaves, lieu d'embarquement. Talmont devait être le lieu d'embarquement des captifs qui remontaient le fleuve et prenaient la direction de l'Espagne». C'est l'évidence même, devrait-on dire...

34

COTE DE CRÉDIBILITÉ:

Origine viking du nom Talmont : 1%

(1): Ce Talemonde, Talemundum, est déjà le résultat d'une étymologie médiévale fantaisiste. Le nom le plus anciennement mentionné est Talemum, Talamo.

CHRONIQUE DES PASSEROSSES

III . le fou qui plantait des passeroses.

Ainsi le châfrat (1) ses bons amis : ce Philippe, amoureux de Talmont, indigné par le traitement infligé aux roses-trémières du bourg (2) et qui en avait entrepris la replantation. Les bons amis disaient : «Quel besoin y a-t-il de semer, puis de repiquer les jeunes plants, et les soigner, les arroser, les biner, etc, alors que, c'est bien connu, les passeroses poussent toutes seules !»



Les initiatives de Philippe agaçaient aussi Monsieur le Maire qui acceptait mal ces intrusions sur le domaine public, le long des rues ou dans le cimetière. Une année, il y eut une floraison spontanée de coquelicots qui couvrit les tombes d'un superbe tapis écarlate; mais les coquelicots meurent aussi et leurs touffes sèches n'ont rien de décoratif. Le nettoyage tardait... et Monsieur le Maire insinua que des «Amis de Talmont» appréciaient sans doute la saleté. Car Philippe, membre fondateur de la Société des Amis de Talmont n'était pas seul dans son entreprise. Parmi les objectifs des Amis de Talmont, la sauvegarde du «décor floral» était une des priorités. Replantation donc mais aussi protection. Et l'admiration des visiteurs de Talmont avait un effet pervers : cueillette dévastatrice des fleurs et récolte sauvage des graines.

Bande de NERDEUX!!
Arrêtez de PIQUER
les GÉRANIUMS et les
ROSES TRÉMIÈRES

Affichette d'une habitante de Talmont placée au-dessus de son timbre à fleurs.

S'IL VOUS PLAÎT
NE CUEILLEZ NI GRaines NI FLEURS
Merci.
WE THANK YOU NOT TO PICK
THE FLOWERS OR SEEDS

Affichage officiel à partir de 1988.

Deux actions ont alors été engagées. Affichage dans le bourg d'une «affiche conseil» (à droite). Les affiches eurent beaucoup de succès, presque trop car des collectionneurs les décollaient... D'autre part, récolte des graines, vendues en sachets au Musée, au prix modique d'un Franc, ce qui prévenait une récolte sauvage et procurait un revenu non négligeable pour les finances toujours «au bord du rouge» de l'Association. À partir de 1988, les autorités municipales vont s'associer, puis se substituer aux initiatives bénévoles. Les cantonniers assurent la

récolte «intensive» des graines, les semis, la protection des jeunes plants. Un affichage officiel invite au respect des fleurs et végétaux. Le résultat est visible.

Une pensée pour les précurseurs!

ne cueillez pas
les graines
de roses trémières



elles ne sont pas mûres
avant le 15 Août

elles ne germeraient pas
et vous
compromettriez
le semis naturel qui
assure le fleurissement
de Talmont



Affiche conseil

à suivre, prochaine et ultime «chronique des passeroses IV»
«atriomphe et gloire de la rose-trémière» ou du (bon?) usage
de la passerose.

Nota. Parfois, la défense des roses-trémières ne va pas sans quelque exagération. Il y a quelques années, on se persuada que la valériane ou lilas d'Espagne risquait d'étouffer les passeroses. La valériane (variétés pourpre ou blanche) est certes une plante un peu envahissante, à contenir, mais sa belle floraison a lieu à un moment où les roses-trémières n'ont pas encore fleuri. Lors d'une Assemblée Générale des Amis de Talmont, un «intégré de la passerose» n'hésita pas à marteler : «Il - faut - éra - di - quer - les - va - lé - rianes !» Et il y eut un début d'arrachages. En revanche, actuellement, une plante autrement envahissante se répand à Talmont : l'acanthé. Superbe végétal certes, très vivace sous le climat saintongeais, pérenne, avec un système de reproduction par graines «catapultées» terriblement efficace. À surveiller de très près...



Escales à Talmont

Sauf à remonter au Moyen- Âge, le port de Talmont n'a jamais connu de trafic-passagers. Dans les années 1840, le chenal «du Nord» rénové accueille un trafic-marchandises diverses, de plus en plus restreint, jusqu'à cessation complète après le premier conflit mondial. Lorsqu'avec le développement de la navigation à vapeur se créent à partir de 1820 (1) des services de transport de passagers le long de la rive Nord de la Gironde, de Bordeaux à Royan, les «vapeurs» ne font escale, au fur et à mesure des aménagements, que dans des ports équipés ad hoc, Vitrezay, Maubert et Mortagne (où une passerelle, tout le long du chenal, permettra l'accostage au large par toute heure de marée). Rien à Talmont...

La «ligne de l'Estuaire» Bordeaux-Royan n'est plus qu'un souvenir du siècle passé lorsqu'en 1942 la première Société des Amis de la Presqu'île de Talmont-sur-Gironde, à l'instigation de son Président Félix Clanet et de son secrétaire général René-Louis Joly, se fixe comme objectif pour 1943 «la construction d'un embarcadère permettant d'accoster à toute heure de marée (...) permettant ainsi la création d'un service fluvial Royan-Talmont-Bordeaux».

La Direction des Ports Maritimes et des Voies Navigables, contactée par les Amis de Talmont, «estime que l'existence d'un ouvrage permettant à toute heure l'accostage de petites embarcations et le débarquement de passagers serait de nature à favoriser le développement de la commune de Talmont. L'ouvrage pourrait

(1) Premier service à vapeur Bordeaux-Royan en 1818 avec «La Garonne», suivi en 1820 par «La Gironde».

comporter 4 pieux d'amarrage, une petite plateforme de débarquement de 5m X 2m et un chemin de 2m de largeur, établi sur les rochers qui relie la plateforme à l'échelle métallique de la Tour Blanche (2). Le coût de l'ouvrage peut être évalué à environ 50 000F (soit environ 10 000€) (...) l'intérêt strictement local de l'ouvrage ne permet pas à l'État de prendre la dépense à sa charge; mais rien ne s'oppose à ce qu'il subventionne la ou les collectivités locales qui prendraient l'initiative des travaux et qui auraient reçu l'autorisation de les exécuter après instruction régulière».

Un plan de débarcadère pour touristes sera dressé en 1943 par M.Laury, ingénieur des Ponts et Chaussées à Royan (3).

Pour René-Louis Joly, ce débarcadère sera la préfiguration du Grand Port en Eau Profonde, un des deux principaux objectifs de l'association (sinon le premier...). Le 5 Août 1944 (4), les Amis de Talmont, dans leur communication aux membres de l'association, «envisagent la constitution d'une Société Maritime grâce au concours d'armateurs, d'industriels et de propriétaires du pays»...une fois la paix revenue. En premier objectif : couvrir les frais d'un apponement touristique et d'un apponement commercial.

Eh bien, il aura fallu attendre quarante-deux ans (1986) pour reprendre le fil de ce rêve ébauché en une «année troublante»(5).

(2) Cette échelle métallique provenait de l'épave du cargo «Amiénois» échoué devant Talmont depuis le 25 Juin 1940, et scellée dans la falaise par des marins-pêcheurs de Talmont.

(3) M.Laury, déporté en Allemagne, ne reviendra pas.

Les «Croisières Inter - Îles» souhaitent alors que leur vedette de promenade, «Le Bagad» puisse faire escale l'été, le plus fréquemment possible compte tenu des marées et débarquer pour quelques heures 200 passagers. Les autorités communales, bien qu'intéressées, sont un peu hésitantes. La commune ne pourra financer les travaux nécessaires pour la navigation et l'amarrage du «Bagad». Le Conseil municipal exige que toute l'opération se fasse sous l'égide de la Régie des Passages d'Eau et soit soumise à l'Architecte des Bâtiments de France.

Une démonstration d'accostage du «Bagad», avec débarquement de passagers, aura bien lieu, mais elle mettra en évidence les difficultés de l'opération. Le premier adjoint, volontaire pour participer au voyage d'essai, manquera tomber à l'eau en passant du pont du «Bagad» au «petit musoir», seul point du quai accessible à la vedette (l'auteur a été témoin oculaire de l'incident).

Un quart de siècle plus tard (2010).

Un projet d'une structure d'accostage pour bateaux à passagers est proposé par le bureau d'étude EGCA, pour réalisation possible et fin des travaux en Avril 2012.

«Deux zones ont été envisagées. La première en eau profonde, mais agitée et exposée à de forts courants, une autre dans le domaine portuaire, abritée des vents, mais découverte à marée basse. Cette dernière solution a été retenue. Le quai sera réalisé en place du petit môle de protection de la cale de mise à l'eau (6). 25 mètres de long, 5 mètres de large, des défenses de bois le protégeront. un terrassement du chenal sera nécessaire pour l'élargir et l'approfondir de 1,40m.

L'accès sera d'au moins huit heures pour des bateaux de 1,50m de tirant d'eau. Toutefois, ces derniers seront contraints de rester à quai uniquement le temps de débarquer et d'accueillir les passagers, la zone d'attente se situant à l'extérieur du port. L'impact visuel sur le chenal devrait être nul (sic). Au départ de cette étude cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du programme «Leader Estuaire de la Gironde» il y a la demande des professionnels qui pourront inclure dans leur programme de navigation touristique, le débarquement à Talmont. Le coût des travaux pour le quai et le terrassement de 10 000 mètres cube est estimé à 390 000 euros HT. Après sept mois de maîtrise d'oeuvre suivi des travaux, la livraison pourrait être envisagée en Avril 2012» (d'après Annick Marié, Sud- Ouest 11 Sept 2010)

EPILOGUE, 2011

Le projet est abandonné, coût trop élevé.

(4) un peu plus d'un mois plus tard, Royan sera «empoché» et Talmont en première ligne de feu.

(5) Comme l'écrivait Jacques Chardonne...

(6) en fait, ce «petit môle» est bien antérieur à la cale de mise à l'eau. C'est le «petit musoir» construit à l'origine pour éviter que des galets et rochers soient rejetés dans le chenal par le ressac des vagues.

«L'Amiénois ressucité»

L'association «Fortunes de Mer au Ponant»
(site : <http://www.archeosousmarine.net/bdd/fichetech.php?id=196>)
diffuse sous le titre «Épaves du Ponant» une base de donnée consacrée
aux épaves de navires subsistant sur les côtes françaises de la Mer du
Nord, de la Manche et de l'Atlantique. La fiche 196 concerne
l'«Amiénois», ce cargo sabordé devant Talmont le 25 Juin 1940, et
reproduit un texte de l'auteur sur ce sujet, mais la fiche est illustrée
d'une photo surprenante : un cargo vu par l'arrière, «Amiénois -
Dunkerque» bien visible.

Et pourtant, ce n'est pas l'«Amiénois», l'épave devant Talmont !

Il s'agit d'un navire «d'après guerre», à moteur (MS) et non à vapeur (SS).
machine (et cheminée) à l'arrière, passerelle en îlot vers l'avant, deux
mâts sur piles : un nouvel «Amiénois», portant, comme l'ancien,
l'étoile symbole de sa compagnie...

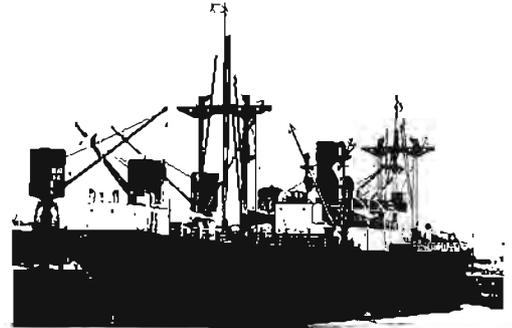
Cet «Amiénois II» fait partie d'une série de 12 navires, les «six-moteurs»
construits par différents chantiers pour le compte de la CBVN, de 1947 à 1951.

L'Amiénois II a été livré en 1947 par la Tampa Shipbuilding Cy de Tampa
(Floride).

Caractéristiques :

- Cargo d'un port en lourd de 3 700 tonnes.
- Appareil propulsif composé de 6 moteurs Diesel identiques à 4 temps de
1 200 CV, qui peuvent être couplés par deux ou trois à chacune des
lignes d'arbres entraînant les deux hélices.

«Amiénois II» a été vendu en 1965.



L'Amiénois à son port d'attache, Dunkerque, vers 1935.



L'Amiénois à Brest, en cours d'aménagement comme
transport de matériel militaire pour la campagne de
Norvège (9 Avril-13 Juin 1940). La cheminée porte
encore l'étoile symbole de la CBVN, avant d'être
entièrement peinte en noir.



L'«Amiénois II» à Dunkerque (1947)



...PAR BÉNÉFICE D'INVENTAIRE

Cette balustrade, comme oubliée dans un coin de la cour du presbytère (Point I) est l'iconostase qui séparait, dans l'église le chœur de la nef, et qui fut démontée lors de la «rénovation» de l'édifice en 1970.

Depuis plus de 30 ans, elle a été abandonnée aux intempéries en divers endroits.

Elle semble encore solide - bon travail des anciens menuisiers ...

Peut-être trouverait-elle amateur dans une éventuelle brocante?

SUPPLÉMENT

photo prise en Juillet 2011



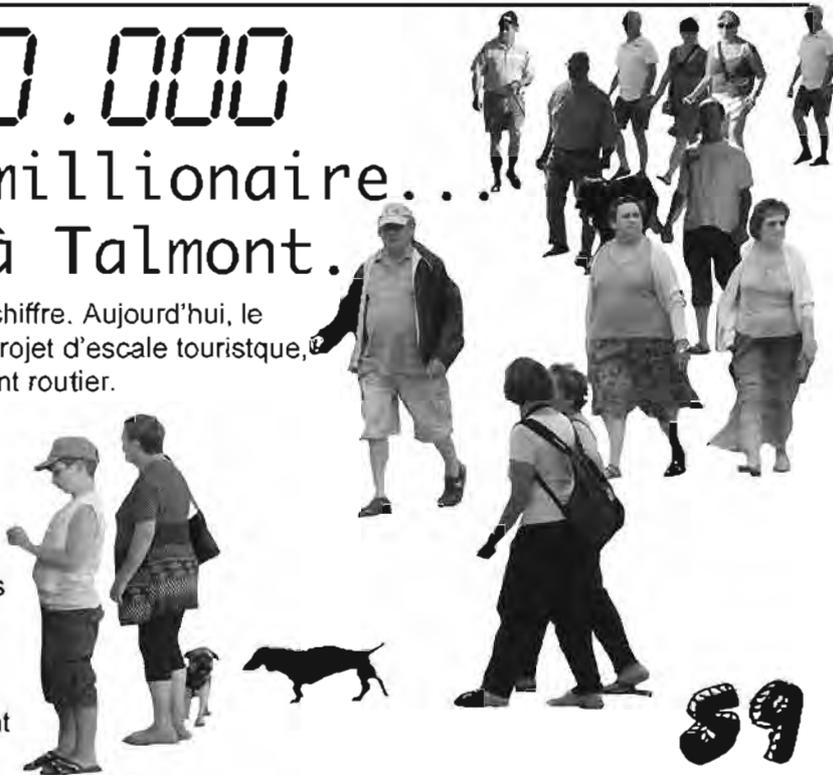
000.000

Le Mythe millionnaire... ... des visiteurs à Talmont.

Il y a 30 ans, déjà, des enthousiastes avançaient le chiffre. Aujourd'hui, le mythe refait surface dans un communiqué relatif au projet d'escale touristique, censée, entre autres avantages, réduire l'engorgement routier.

Évaluation tout à fait arbitraire. En extrapolant les chiffres de fréquentation du parking, celui des resquilleurs, des stationnements illégaux, des arrivées en groupe par car, on peut diviser le million par deux (optimiste...) et plutôt sans doute par trois. Ce qui est déjà lourd pour les infrastructures et les moyens de la commune.

La première Société des Amis de Talmont avait évalué à 40 000 le nombre des visiteurs juste avant la seconde guerre mondiale, chiffre très probablement surestimé.



TRÈS DES VENDANGES TARDIVES

«À la Saint Vincent soleil, le vigneron s'émerveille». ce dicton résume l'après-midi du 22 janvier qui fut entièrement consacrée à la vigne et à la toute nouvelle Confrérie des Vignobles de Talmont. Les enfants des écoles étaient réunis dans les rangs de vignes pour faire les vendanges à l'ancienne, tout cela malgré un froid vif. Riches de leur récolte, ils l'ont ensuite amenée rapidement au pressoir, sur la place du village. La dégustation du vin nouveau était animée par l'association de la Saint-Vincent Tournante de Virollet, avant qu'une longue procession ne se forme pour se rendre à l'église Sainte-Radegonde pour la messe et bénédiction de Saint-Vincent.

(Sud-Ouest- 28 Janvier 2011)

En subissant un martyr (atroce!) le 22 janvier 304, Saint Vincent (de Saragosse), ne rendait pas facile à la Confrérie des Vignobles de Talmont l'organisation d'une Fête des Vendanges (à cette date, plutôt, «on tire les bois»). Mais le Saint a entendu ses fidèles. Aux Colombards, Merlot, Sauvignon, Pinot noir, Gamay, Monti, il a envoyé le secours d'un nouveau «visant» (cépage en saintongeais): un raisin d'origine italienne, élevé en serre, qu'une délicate opération de «greffage par fils de fer» a accroché aux sarments défeuillés. Par-delà les siècles, le sang du martyr ne cesse de fructifier...

Nota - La déontologie de l'information ne permet pas à l'auteur de divulguer le nom du fournisseur!

«Système de greffage par fils de fer»

À gauche.

La grappe de la Saint Vincent, attachée sur le sarment afin d'être cueillie par les enfants des écoles le 22 janvier 2011.

À droite.

Rafle d'une grappe vendangée à la machine aux vendanges 2010.





Vignoble des HAUTS DE TALMONT Cordouan, Cuvée des 400 ans

1,50 € par bouteille achetée
au profit des Sauveteurs en Mer

Depuis 400 ans, le phare de Cordouan «roi des phares, phare des rois»
veille à l'entrée de la Gironde.

Pour s'associer à l'évènement, le Vignoble Les Hauts de Talmont propose
son Colombarde 2009, tirage limité à 3 200 bouteilles, au prix de 7,50 €
(prix courant 7€).

Pour chaque bouteille vendue, Les Hauts de Talmont s'engagent à doubler
la contribution, 0,50€, de l'acheteur, pour reverser un total de 1,50€ à la
Société des Sauveteurs en Mer (SNSM) de Royan.



SNSM. Les Sauveteurs en Mer

Depuis plus d'un siècle, les Sauveteurs en Mer interviennent bénévolement et gratuitement pour la sauvegarde des vies en mer et sur le littoral. En France, plus de la moitié des personnes sauvées en mer ont été secourues par la SNSM. Sauver toujours plus de vies en mer et sur le littoral repose sur l'amélioration constante des techniques de secourisme et de sauvetage par le biais de la formation et de la prévention.

Pour mener à bien leurs missions, grâce au courage et à l'engagement des bénévoles qui la composent, la SNSM, association à but non lucratif, dépend presque exclusivement de la générosité et du soutien



du public: dons, mécénat, bénévolat, apport d'expertise ou de matériel... Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1970, les Sauveteurs en Mer assurent cette mission de sauvetage de la vie humaine sur tout le territoire français, en France métropolitaine et dans les départements et les territoires d'outre-mer. Avec 32 centres de formation et d'intervention, les Sauveteurs sont présents dans 219 stations de sauvetage et 274 postes de secours; opérant selon le principe de la gratuité du sauvetage des personnes.

d'indignation

Complément ~~d'information~~

«Mais pourquoi les vigneronns ont-ils choisi Saint Vincent comme patron ? Il y a très longtemps de cela, les vigneronns travaillaient la vigne dans le plus grand désordre. Ils décidèrent un jour d'un patron qui commanderait la vendange et ce dernier accepta la charge. Lors de la première vendange un visiteur se présenta inconnu: c'était le Bon Dieu déguisé, venu sur la Terre pour voir ce que devenaient les hommes. Les vigneronns lui offrirent de goûter la nouvelle récolte, proposition qu'il accepta avec modération. Un verre en poussant un autre, le Bon Dieu finit par se retirer d'un pas incertain au milieu des rires des vigneronns rassemblés autour d'un bon bouillon avec lequel ils avaient fait godaille! Le lendemain, le Bon Dieu revint toujours déguisé et degrisé pour demander à Saint Vincent quel était ce divin breuvage qu'il avait bu la veille. Le saint, qui avait reconnu l'Éternel, se troubla et lui répondit: «C'est la ronce». Le Bon Dieu, ravi de ce secret, s'empressa de faire que la ronce pousse par les deux bouts. C'est depuis ce temps-là que les vigneronns luttent contre la ronce qui envahit aussi bien leurs vignes que les palisses».



Quel est l'«imbécile» - ou l'«inconscient» - qui a inventé cette pseudo-légende publiée à l'occasion de la première «Saint-Vincent» fêtée à Talmont le 22 janvier 2011 par la Confrérie des Vins de Talmont?

Ce Saint-Vincent, bouseux stupide...

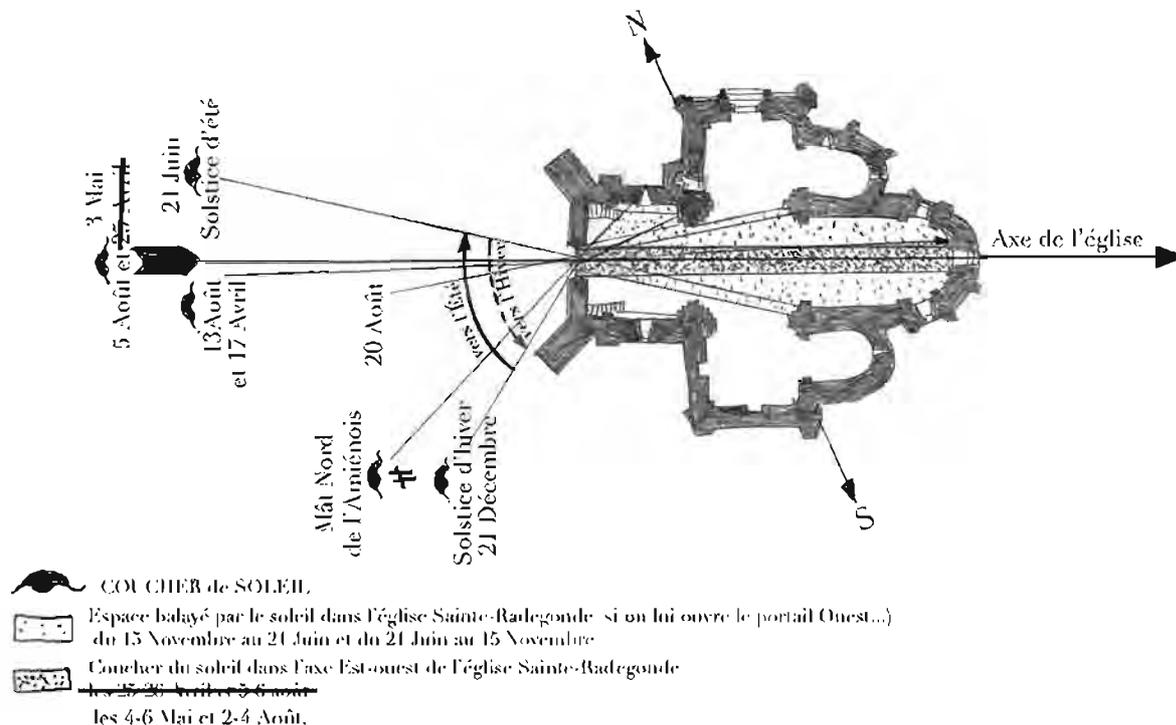
Ce Bon-Dieu, ivrogne grotesque... ignorant même de sa création...

On croirait entendre quelque pénible plaisanterie d'un «croa-croa»* fin de siècle (le XIXème bien-sûr). Doit-on espérer que la «remarquable homélie» du Père Delage ait fait passer à la poubelle de l'oubli cette... inconséquence de communication?

* Sobriquet appliqué aux anticléricaux frénétiques qui imitaient le cri du corbeau au passage d'un ecclésiastique en soutane-

OBSERVATION DU SOLEIL COUCHANT DANS L'AXE DE L'ÉGLISE

Rectifications et précisions.



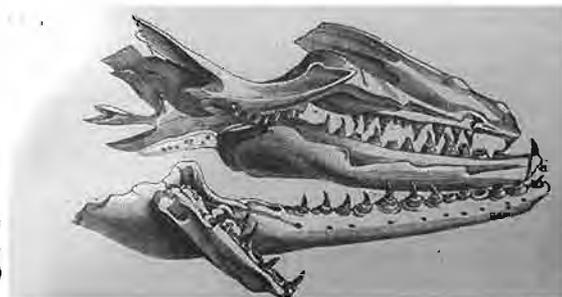
Les dates données dans les n° 1 et 2 de «Fabuleux Talmont» étaient approximatives en raison de mauvaises conditions atmosphériques d'observation. Si vous voulez voir le soleil couchant éclairer directement l'autel, vous avez deux «fenêtres d'observation» : du 4 au 6 Mai et du 2 au 4 Août (à condition bien entendu qu'on vous ouvre le portail Ouest!). Les dates suivent en Mai, le jour exact du coucher du soleil et le précédent en Août en raison du mouvement de l'astre avant et après le solstice d'été: et tiennent compte de l'ombre portée par le mur du rempart. En fait, la course du soleil croise la direction de l'axe de l'église du début Mai au début Août. Le point le plus haut de la course est atteint au solstice d'été (21 Juin), mais la lumière de l'astre, si elle éclaire le sol de la nef, n'atteint l'autel qu'au couchant du soleil, début Mai et début Août.

ERRATUM

Numéro 2 page 58.

Note en bas de page, avant-dernière ligne : lire
MOSASAURE et non MOSAUSAURE.

maxillaires du «Grand Animal» de Maestricht,
Mosasaurus giganteus.
(Muséum d'Histoire Naturelle)



BLOC - NOTES

Décès du plus ancien «Talmonais de souche»
Marcel Maillet, né à Talmont en 1922, d'une famille talmonaise depuis trois siècles,
est décédé le 8 Mai 2011.

Les plus anciens talmonais, de souche et/ou de résidence, sont désormais, dans l'ordre
Andrée Bouquin-Ephrem (née à Talmont), L'abbé Guy Bichon, Jacques Tribondeau (résident
«familial» depuis 1927) et James Violleaud (agriculteur «honoraire», né au Caillaud
d'une famille «talmonaise de deux siècles») et sa soeur aînée Claude.

COURRIER

De deux lectrices, Talmonaises d'origine, mais aujourd'hui
séparées par 1 200 km (à vol d'oiseau...).

«Bravo pour la richesse des informations contenues dans ce deuxième ouvrage et merci pour votre patient travail de recherche de la vérité historique».

«...c'est vraiment intéressant de lire les «mythes et vérités» de Talmont, surtout les sornettes que l'on entend depuis des années».

D'un écrivain-éditeur charentais.

«...n°2 à la fois intéressant et surtout sympathique car avec votre présentation vous réussissez à entraîner votre lecteur dans les mystères et sornettes du village...».

REMERCIEMENTS

À LA DIRECTION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DE CHARENTE - MARITIME,
QUI A BIEN VOULU TRANSMETTRE LA COPIE INTÉGRALE
DU PROCÈS - VERBAL
DES INVENTAIRES DE 1906
POUR L'ÉGLISE SAINTE - RADEGONDE,
À «FABULEUX TALMONT»

Pour télécharger «Fabuleux Talmont» 1, 2 et 3 :
<http://btribond.perso.neuf.fr>



INFORMATIONS



FAITS-DIVERS



MYSTÈRES



MYTHES



SACCAGES



SORNETTES

Photo de couverture : André Malraux (collection de l'auteur).

«Fabuleux Talmont» est édité et diffusé par l'Association, loi 1901, «Mémoire pour Talmont»

«VOYEZ CES PIERRES SUBLIMES...

INDIFFÉRENTES AUX RUMEURS DES ÂGES»...

On croirait le voir, on croit l'entendre : la voix d'outre-monde; l'œil et la mèche prophétiques...

Admettons.

André Malraux aurait bien prononcé ces paroles devant «une affiche de l'église de Talmont» - destinée «aux gares et wagons de Chemin de Fer» - apposée, sur son ordre, «à l'entrée de son ministère, dans une niche sous le passage allant au Palais-Royal». Affiche qu'il ne manquait pas, dit-on, de montrer à ses visiteurs.

Peut-on entendre plus solennelle sornette !

Les pierres sublimes, les rumeurs des âges ...

Alors qu'il s'agit d'une église romane comme il s'en trouve beaucoup dans la campagne saintongeaise, émouvante, certes, par sa situation et sa rude architecture d'origine; mais enfin... «Sublime», doit-on atteindre ce sommet de langage?

«Rumeurs des âges», à propos d'un édifice qui, de restaurations en remaniements, est maintenant, sans trop exagérer, beaucoup plus du XXème siècle que du XIIème !

Et surtout - comme le fait d'ailleurs remarquer l'auteur qui rapporte la sentence malrausienne - un édifice qu'en application de la «Deuxième loi de programme relative à la restauration des monuments historiques et à la protection des sites (1967), dite «Loi Malraux», les autorités culturelles de l'époque ont livré en 1970 à un architecte, lequel, au prétexte d'en faire un «modèle» architectural conforme à une théorie officielle du style roman saintongeais, a détruit, par son «passage iconoclaste» (1) tous les vestiges évocateurs du «passage des siècles» (2).

«La restauration des monuments d'exception» - conseillait à ses architectes, Prosper Mérimée, premier inspecteur général des Monuments Historiques de 1841 à 1870 - «doit être prudente et se limiter à de simples consolidations n'affectant pas leur disposition d'origine».

L'église de Talmont; un monument d'exception.

Alors, méritait-elle le traitement drastique qu'on lui a infligé ?



France

POITOU CHARENTES
l'art roman
Talmont (Charente-Maritime)

L'affiche en question?
L'église de Talmont (entre 1950 et 1960)
avant l'application en 1970 de la «2ème Loi Malraux».

(1) in «Talmont et Merveilles sur la Gironde» par Bernard Moutier, p.30.
(2) Selon la formule du Président de Brocosses «Ce qu'il y a de beau dans les monuments de Rome, c'est qu'on y voit le passage des siècles».
Lettres familières écrites d'Italie, 1739-1755.